

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3721

4 décembre 2014

SOMMAIRE

Acsmf (Lux) S.à r.l.	178608	International Marketing Investment Group S.A.	178562
Amethis SPV Luxembourg S.à r.l.	178563	Kwintet International S.à r.l.	178604
AOL Europe Holdings (2) & Cie	178567	La Tour d'Ivoire S.A. SPF	178602
CCP II Acquisition Luxco S.à r.l.	178566	Mobile Banking Forum	178569
Charlotte Investment S.A.	178564	Monkwood Luxco S.à r.l.	178565
Close International	178564	Monroe Invest S.A.	178565
CLS Luxembourg S.à r.l.	178564	Moxon Street JV (Luxembourg) S.à r.l. ..	178562
Coeba Sàrl Architecture, Urbanisme et Design, Dave Lefèvre & Associés	178568	Multi Business Consultant S. à r.l.	178605
Cofimet S.A.	178567	Nereo Finance S.à r.l.	178590
Compagnie Européenne de Wagons S.à.r.l.	178568	Park Luxco GP S.à r.l.	178570
Contaq Latvian Advisers S.à r.l.	178564	PCH Finance S.à r.l.	178562
CTG S.A.	178568	Phelan Industries S.à r.l.	178569
Diorasis International S.A.	178568	Port d'Attache S.A.	178563
Doedijns International S.à.r.l.	178599	Red Diamond Holdings S.à r.l.	178607
Duplitape S.A.	178569	REO Hamburger Allee S. à r.l.	178565
Fondations Capital I S.C.A., SICAR	178569	REO Holdings Lux S. à r.l.	178566
Générale Electricité et Investissement S.A.	178563	REO Rhoenblick, S. à r.l.	178566
Générale Electricité et Investissement S.A.	178562	REO Vendin, S.à r.l.	178566
Générale Electricité et Investissement S.A.	178563	Rome Intermediate Holdings S. à r.l. ...	178567
Gipafin S.à r.l.	178564	SCHMITZ - parts & more sàrl	178608
Guardian Automotive-E S.A.	178607	SD Luxembourg	178608
HSA International 2 S.à r.l.	178600	Seldom (Luxembourg), SA	178608
		Tournesol Patrimoine	178567
		Z Beta S.à r.l.	178565

Moxon Street JV (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 188.270.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 juillet 2014, il résulte que:

- Christopher MURRAY, né le 14 novembre 1970 à Weston (Canada) demeurant professionnellement au 50 Bolsover Street, W1W 5NG Londres (Royaume-Uni) est nommé gérant de classe C pour une durée indéterminée.
- Emmanuel REVEILLAUD, Etienne DE CREPY et Brigitte CZOSKE sont nommés gérants de classe A.
- Clifford McCracken est nommé gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Moxon Street JV (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014172162/15.

(140196800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

PCH Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R.C.S. Luxembourg B 174.914.

—
Procès-verbal des résolutions de l'associé unique

Avec effet du présent jour l'associé unique a décidé:

1. de révoquer avec le mandat de Mme Lucie Motliková en tant que gérante de la société.
2. de transférer le siège social de la société à 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2014.

Roel Schrijen

Gérant

Référence de publication: 2014172280/15.

(140196388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Générale Electricité et Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R.C.S. Luxembourg B 110.017.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014172881/13.

(140198368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

International Marketing Investment Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 86.986.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIVATE INVESTMENT TRUST SARL

Signature

Référence de publication: 2014176209/11.

(140202207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2014.

Port d'Attache S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 153.846.

Extrait de la Réunion du Conseil d'Administration du 31 octobre 2014

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de transférer le siège social du 9, rue de Saint Hubert L-1744 Luxembourg au 3-7, rue Schiller L-2519 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Michel Jadot / Freddy Bracke

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014172288/13.

(140196236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Générale Electricité et Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

R.C.S. Luxembourg B 110.017.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014172883/13.

(140198370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Générale Electricité et Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

R.C.S. Luxembourg B 110.017.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014172879/13.

(140198366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Amethis SPV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 185.929.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales conclu en date du 1^{er} Août 2014 que la société Amethis Africa Finance Ltd a cédé 1.250 parts sociales à la société Luxsorg S.à r.l., dont le siège social est sis à 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, numéro de registre B 172.834.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Pour Amethis SPV Luxembourg S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014172557/15.

(140198008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Close International, Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 62, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 135.359.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173551/9.

(140198839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

CLS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 110.163.

Les comptes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173552/9.

(140198580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Charlotte Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 111.517.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 octobre 2014

- La cooptation de Monsieur Fabrice CAURLA, expert-comptable, né le 04 février 1983 à Esch-sur-Alzette (L), demeurant au 3, rue Emile Eischen à L-4107 Esch-sur-Alzette, en tant qu'Administrateur en remplacement de M. Alain VASSEUR, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2019.

Certifié sincère et conforme

CHARLOTTE INVESTMENT S.A.

Référence de publication: 2014173541/13.

(140199326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Gipafin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 999.998.000,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 59.727.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement de forme juridique de l'associé suivant:

- La société PA BE 1 S.A. (R.C.S. Luxembourg B 48.327), ayant son siège social au 9, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, porte dorénavant la dénomination PA BE 1 S.à r.l.;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GIPAFIN S.à r.l.

Référence de publication: 2014172888/13.

(140197602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Contaq Latvian Advisers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 141.561.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014175207/10.

(140200947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2014.

Monkwood Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 436.391.082,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 117.178.

—
Veuillez prendre note du changement de nom du gérant suivant:

Madame Joanna Alwen HARKUS est désormais Joanna Alwen HARKUS MADGE, ayant pour adresse professionnelle 12, Charles II Street, 3^{ème} étage, Londres SW1Y 4QU, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Monkwood Luxco S.à r.l.

Jacob Mudde

Gérant

Référence de publication: 2014172159/15.

(140196953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Z Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 14.000.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.044.

—
Extrait des résolutions écrites de l'associé unique de la Société du 31 octobre 2014

L'associé unique a accepté la démission de Monsieur Gérard Becquer de son mandat de gérant avec effet au 31 octobre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Pour la Société

Cédric Stébel

Référence de publication: 2014172504/15.

(140197163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

REO Hamburger Allee S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 133.647.

—
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/07/2014.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2014174037/12.

(140199439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Monroe Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 4-6, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 161.736.

—
Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Charles RUGGIERI

Administrateur Unique

Référence de publication: 2014173915/12.

(140198393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

REO Rhoenblick, S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 131.938.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/07/2014.
G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2014174040/12.

(140199441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

REO Vendin, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 134.760.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/07/2014.
G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2014174041/12.

(140199445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

REO Holdings Lux S. à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 131.774.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/07/2014.
G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2014174038/12.

(140199446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

CCP II Acquisition Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 160.175.

Extrait des décisions de l'Associé Unique prises en date du 10 novembre 2014

Il résulte des décisions écrites de l'Associé Unique de la Société les décisions suivantes (traduction libre):

- d'accepter la démission de la personne suivante:

* Brian Patterson, en qualité de Gérant de catégorie A de la Société et ce avec effet au 10 novembre 2014;

- de nommer la personne suivante avec effet au 10 novembre 2014 et pour une durée indéterminée:

* Kevin Fusco, né le 18 octobre 1977 à New York (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 375 Park Avenue, New York 10152 (Etats-Unis d'Amérique), en qualité de Gérant de catégorie A de la Société.

Luxembourg, le 11 novembre 2014.
Pour extrait analytique conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2014175221/18.

(140200764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2014.

Tournesol Patrimoine, Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 137.600.

—
Extrait du procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 novembre 2014

Il résulte du procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 novembre 2014:

1. Le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social à L-1212 Luxembourg, Forum Bourse, 17, rue des Bains.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2014.

Pour extrait conforme

L'Administrateur

Référence de publication: 2014172436/15.

(140196718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

AOL Europe Holdings (2) & Cie, Société en nom collectif.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 163.810.

—
Extrait des résolutions prises par les associées en date du 5 Novembre 2014

1. Monsieur Matthew Bryce Kelpy a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 5 novembre 2014.

2. Monsieur Donald Bartlett d'Anna Jr., administrateur de sociétés, né en Floride (Etats-Unis d'Amérique), le 4 novembre 1970, demeurant professionnellement à 22000 AOL Way, Dulles VA 20166, Etats-Unis d'Amérique.

Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AOL Europe Holdings (2) & Cie S.e.n.c.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014172597/15.

(140197293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Rome Intermediate Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 136.187.

—
Rectificatif des comptes annuels se terminant au 31 mai 2009, enregistrés à Luxembourg - Sociétés, le 8 juillet 2010 référence L-100099655

Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 Novembre 2014.

Rome Intermediate Holdings S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant B

Référence de publication: 2014173197/15.

(140197424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Cofimet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 168.880.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014173560/9.

(140199384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Compagnie Européenne de Wagons S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 785.925,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 107.678.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014173561/9.
(140199088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

CTG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 127.425.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014173571/9.
(140199086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Coeba Sàrl Architecture, Urbanisme et Design, Dave Lefèvre & Associés, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7216 Bereldange, 14D, rue Bour.
R.C.S. Luxembourg B 100.287.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 10 novembre 2014.

Pour COEBA S.à r.l., ARCHITECTURE, URBANISME ET DESIGN, DAVE LEFEVRE & ASSOCIES
COFA S.à r.l.
18, rue de la Gare
L-7535 Mersch
Signature

Référence de publication: 2014173556/15.

(140198606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Diorasis International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 153.091.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 6 novembre 2014 à 14.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Tobias Brown au poste d'Administrateur A,
- L'Assemblée décide à l'unanimité d'augmenter le nombre d'administrateurs pour le porter de son nombre actuel de 5 à 6,
- L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer au poste d'administrateurs A:
 - Monsieur Nicholas Lykiardopulo
Né le 27 décembre 1958 à Londres (Royaume-Uni)
Domicilié 4, Ellinikou à 10431 Athènes (Grèce)
 - Monsieur David Cowling
Né le 22 novembre 1967 à Harare (Zimbabwe)
Domicilié 40, route de Chêne à 1208 Genève (Suisse)
- Les mandats des Administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014173604/21.

(140198819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Mobile Banking Forum, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9746 Drauffelt, 2, Duerefwee.

R.C.S. Luxembourg B 115.139.

—
Extrait du procès-verbal de la décision de l'associé unique en date du 10 octobre 2014 au siège de la société

L'associé unique a constaté le changement d'adresse de la personne suivante:

Monsieur Gerrit Jan Konijnenberg, associé - gérant, né le 8 juin 1963 à Breukelen (NL), demeurant 2, Duerefwee, L-9746 Drauffelt.

Drauffelt, le 10 octobre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'associé unique

Référence de publication: 2014173066/15.

(140198025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Phelan Industries S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 180.100.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance datées du 14 octobre 2014

En date du 14 octobre 2014, le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société, avec effet immédiat, au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014173143/15.

(140198257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Duplitape S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 13.613.

—
Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2014173617/12.

(140199287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Fondations Capital I S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.317.

—
Statuts coordonnés, suite à une constatation d'augmentation de capital reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 23 juillet 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 25 août 2014.

Référence de publication: 2014173672/12.

(140198755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Park Luxco GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 24C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 190.247.

In the year two thousand and fourteen, on the thirteenth day of October.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

1) CSCP II Acquisition Luxco S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166 367,

here represented by Mrs Gersende Masfayon, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal;

2) CCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138 981,

here represented by Mrs Gersende Masfayon, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal;

3) CSCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO SARL, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151 142,

here represented by Mrs Gersende Masfayon, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal; and

4) CCP II Acquisition Luxco S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160 175,

here represented by Mrs Gersende Masfayon, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

Said proxies, initialled ne varietur by the proxyholders of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of the Company (the "Sole Shareholder"), representing the entire share capital of Park Luxco GP S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 190.247, incorporated pursuant to a deed of the notary, Me Marc Loesch, notary residing in Mondorf-Les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, on 10 September 2014, in process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association have not been amended since then.

The appearing party representing the entire share capital may validly deliberate on all the items of the following resolution:

Sole Resolution

The Sole Shareholder decides to amend and fully restate the articles of association of the Company which shall be enforced and now read as follows:

A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name.

1.1 There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Park Luxco GP S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of the shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

5.2 Subject to any Securityholders' Deed, the Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may, to the extent and under the terms permitted by law and the terms of any Securityholders' Deed, redeem its own shares.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued by the Company upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 Transfers of shares in the capital of the Company shall be made in accordance with the provisions of the Law and shall be subject to transfer restrictions as provided under any Securityholders' Deed.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

C. Decisions of the shareholders

Art. 8. Collective decisions of the shareholders.

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the “general meeting of shareholders” shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

Art. 9. General meetings of shareholders.

9.1 Meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived convening requirements, the meeting may be held without prior notice.

Art. 10. Quorum and vote.

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association, any Securityholders’ Deed or by law, collective decisions of the Company’s shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

Art. 11. Change of nationality.

11.1 Subject to the provisions of any Securityholders’ Deed the shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

Art. 12. Amendments of the articles of association.

12.1 Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

D. Management

Art. 13. Composition of the board of managers.

13.1 The Company shall be managed by a minimum of three (3) managers and a maximum of seven (7) managers (excluding any class B managers), who do not need to be shareholders of the Company. The managers form a board of managers which shall be comprised as follows:

a) one (1) class A manager who shall be nominated at all times for appointment (and removal) solely by (A) for as long as SVP’s Group Percentage is greater than or equal to ten per cent. (10%), SVP; and (B) if SVP’s Group Percentage is less than ten per cent. (10%), the simple majority of the Securityholders on the basis of their Group Percentage, (in each case, the “SVP Director”). For the purpose of the foregoing, in the event that SVP transfers Securities representing a Group Percentage of ten per cent. (10%) or more to a third party independent to SVP (including any other Securityholder), such independent third party shall be entitled to exercise the rights to nominate the appointment (and removal) of the SVP Director as though it were SVP (for the avoidance of doubt, instead of SVP) (the “SVP Replacement”);

b) one (1) class A manager who shall be nominated at all times for appointment (and removal) solely by (A) for as long as their aggregate Group Percentage is greater than or equal to fifteen per cent. (15%), the simple majority of the Non-Majority Investors (including SVP, to the extent that SVP is no longer entitled to appoint the SVP Director pursuant to article 13(a), but otherwise, excluding SVP); and (B) if such Non-Majority Investors’ Group Percentage is less than fifteen per cent. (15%), the simple majority of the Securityholders on the basis of their Group Percentage, (in each case, the “Non-Majority Investor Director”);

c) save as set out below in article 14 below, five (5) class A managers who shall be nominated at all times for appointment (and removal) solely by the holders of the majority of the Majority Investor Shares (the “Majority Investor Directors”); and

d) an unlimited number of class B managers who shall be nominated at all times for appointment (and removal) solely by the majority of the class A managers,

provided that (1) notwithstanding the foregoing, no director, officer or manager of any Restricted Purchaser may be a manager or appointed to the board of managers or board of any member of the Group, and in the event that a manager becomes a director, officer or manager of any Restricted Purchaser following their appointment as a manager, such manager shall immediately resign and the Company and the Securityholders entitled to nominate such manager shall take all necessary actions to remove such manager from the board of managers and any board of a Group Company (as applicable).

Art. 14. Majority Investor. If the Majority Investors cease to hold:

a) greater than or equal to sixty-five per cent. (65%) (but continues to hold greater than or equal to forty-five per cent. (45%)) of the GHP Shares held by the Majority Investors on the Effective Date, the Majority Investors shall be entitled to nominate for appointment (and removal) two less class A managers as Majority Investor Directors than set forth in article 13(c) above,

b) greater than or equal to forty-five per cent. (45%) (but continues to hold greater than or equal to twenty-five per cent. (25%)) of the GHP Shares held by the Majority Investors on the Effective Date, the Majority Investors shall be

entitled to nominate for appointment (and removal) three (3) less class A managers as Majority Investor Directors than set forth in article 13(c) above; or

c) greater than or equal to twenty-five per cent. (25%) of the GHP Shares held by the Majority Investors on the Effective Date, the Majority Investors shall be entitled to nominate for appointment (and removal) four less class A managers as Majority Investor Directors than set forth in article 13(c) above,

and in each case, the simple majority of the Securityholders on the basis of their Group Percentage shall have the right to nominate for appointment (and removal) such number of class A managers to the board of managers that the Majority Investors have lost the right to nominate for appointment (and removal) pursuant to this article 14 in accordance with article 13(c) instead of the Majority Investors.

Art. 15. Residence of class B managers.

15.1 Each class B manager shall be resident at all times in Luxembourg.

Art. 16. Chairman of the board of managers.

16.1 A chairman of the board of managers shall be appointed among the members of the board of managers by vote of the majority of the managers of the board of managers. The chairman of the board of managers shall not have a casting vote or any additional voting right.

16.2 The chairman of the board of managers shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

Art. 17. Powers.

17.1 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law, any Securityholders' Deed or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

Art. 18. Election, removal and term of office of managers.

18.1 The managers shall be elected in accordance with articles 13 and 14 by the general meeting of shareholders above which shall determine their class, remuneration and term of office.

18.2 The managers shall be elected and may be removed from office at any time in accordance with articles 13 and 14, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital, subject to the provisions of any Securityholders' Deed.

Art. 19. Board meetings.

19.1 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to managers at least five (5) Business Days in advance of the date scheduled for such meeting; provided that if in the opinion of the chairman of the board of managers, the interests of the Group would be reasonably likely to be adversely affected if the business to be transacted at such meeting were not dealt with as a matter of urgency, advance notice of twenty-four (24) hours may be given; provided further that such notice period may be further limited with the unanimous consent of the managers. Notice shall be made by mail, facsimile or e-mail and shall contain, inter alia, the place, date and time of the meeting and an agenda specifying in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting together with all relevant agreements to be approved (or summaries of the material terms thereof) to the extent then available. Matters not on the agenda, or business conducted in relation to those matters, may not be raised at a board meeting unless all the managers agree in writing. Notice may be waived by any manager (with respect to himself or with respect to his appointor, should he act as proxyholder of another manager) by consent in writing or by such manager's attendance at such meeting. Notice will not be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

19.2 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

19.3 All resolutions taken at a meeting of the board of managers shall be adopted in a meeting (the "First Meeting") where a majority of the members of the board of managers are present or represented; provided that (A) the Majority Investor Directors present or represented form a majority of the class A managers present (or (x) where the Majority Investors are no longer entitled to appoint a majority of the class A managers pursuant to article 14(a) and article 14(b), two Majority Investor Directors are present or represented or (y) where article 14(c) applies, the sole Majority Investor Director is present or represented) and (B) the SVP Director (and the Non-Majority Investor Director in the event that there is no SVP Director appointed to the board of managers) is present and represented (a "Quorum"). If within thirty (30) minutes following the time appointed for the First Meeting a Quorum is not present, or if during the First Meeting a Quorum ceases to be present, the First Meeting shall be adjourned to a date which is not less than seven (7) days thereafter at the same time and place (the "Second Meeting"), and written notice of the same shall be circulated by the Chairman of the board of managers to all managers by e-mail or facsimile within twenty-four (24) hours of the adjournment. The quorum at such Second Meeting shall be the Quorum; provided that the SVP Director shall not be required

to be present or represented. Such Second Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Meeting in the original notice circulated to the managers.

19.4 Managers of the board of managers may participate in and hold a meeting using a conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear each other; provided that at least one half of all participating managers either attend such meeting in person in the Grand Duchy of Luxembourg or participate using communications equipment which is physically located in the Grand Duchy of Luxembourg. Participation in such a meeting shall constitute attendance and presence in person at such meeting.

Art. 20. Voting.

20.1 Each manager shall have one vote with respect to each matter voted upon by the board of managers of the Company.

20.2 The board of managers shall take any decision at a meeting by the affirmative vote or consent of a majority of the votes cast by those managers present or represented and voting or by written consent in lieu of meeting in accordance with article 20.5 below.

20.3 The exercise of voting rights by any class B manager is not intended to result in a decision of the board of managers which would not have been made in the absence of the vote of such class B manager.

20.4 Any manager shall be entitled to appoint another manager as his proxy (by notice in writing to the board of managers prior to the applicable meeting of the board of managers) who will be entitled in the absence of his appointor to do all the things which his appointor is authorised or empowered to do. A manager who is also a proxy shall be entitled, in the absence of his appointor (1) to a separate vote(s) on behalf of his appointor in addition to his own vote(s) and (2) to be counted as part of the quorum of the board of managers both on his own account and in respect of the manager for whom he is the proxy. To the extent permitted under applicable law, any manager may represent one or more manager as their proxy.

20.5 Any action permitted or required by these articles of association or any Securityholders' Deed to be taken at a meeting of the board of managers may be taken without a meeting, without prior notice and without a vote, if a written resolution setting forth the action to be taken is signed by all managers.

Art. 21. Board Observer.

21.1 Each Securityholder (and its Affiliates) whose aggregate Group Percentage is greater than or equal to ten per cent. (10%) shall be entitled to appoint an observer to (and remove such person as observer from) the board of managers (an "Observer"); provided that the foregoing Observer appointment (and removal) right (i) shall not apply to SVP (or the SVP Replacement), to the extent that such Securityholder is already entitled to appoint a manager to the board of managers pursuant to article 13(a); and (ii) notwithstanding the foregoing, no director, officer or manager of any Restricted Purchaser may be an Observer or have the right to attend or be present at any meeting of the board of managers or the board of any Group Company. In the event that an Observer becomes a director, officer or manager of any Restricted Purchaser following their appointment as an Observer, such Observer shall immediately be removed as an Observer by the Company and the Securityholder entitled to appoint such Observer.

21.2 Any Observer appointed in accordance with this article 21 shall have the right to attend and be present at all meetings of the board of managers (either in person, or by telephone conference or by such other means as the directors shall be entitled to participate at such meetings) and to speak at such meetings but not vote nor have any right to table formal resolutions. Observers shall have the right to receive notices and minutes of all meetings to which they are entitled to attend and all materials distributed to the Directors in the same manner and to the same extent as the Directors, provided that the Observers shall hold information regarding the Group confidential and shall only be permitted to disclose such information to the Securityholders which have appointed such Observer or any Affiliates thereof, or any of their partners, officers, employees or professional advisers on a 'need to know' basis for the purpose of managing and reviewing their investment in the Group.

Art. 22. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.

22.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers present. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman or by any two (2) managers.

Art. 23. Dealing with third parties.

23.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the joint signature of (a) a class A manager who is (x) a Majority Investor Director; or (y) in the event that there is no class A manager who is a Majority Investor Director on the board, any class A manager appointed to the board of managers by the simple majority of the Securityholders on the basis of their Group Percentage and (b) a class B manager or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.

E. Audit and supervision

Art. 24. Auditor(s).

24.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

24.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

24.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

24.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

24.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 25. Financial year.

25.1 The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 26. Annual accounts and allocation of profits.

26.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

26.2 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

26.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.

26.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

26.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

26.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

Art. 27. Interim dividends.

27.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation.

28.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

28.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

H. Definitions

Art. 29. Definitions. "Affiliate" means, when used with reference to any Person, any other Person (i) Controlled by such first Person, (ii) who or which Controls such first Person, (iii) with which such first Person is under the common Control of another, or (iv) any officer or director of such first Person or other Person; provided that any Person serving as the holding trust or nominee for, beneficiary of, investment advisor to or manager of another Person shall be deemed an Affiliate of such other Person and vice versa; provided further that (A) any two Persons managed or advised by the same investment advisor or manager or an Affiliate thereof shall be deemed to be Affiliates of each other, and (B) no member of the Group shall be deemed an Affiliate of a Majority Investor or a Non-Majority Investor (or any other Affiliate thereof) for the purposes of Articles; provided that, for the purpose of this definition an "investment advisor" is an investment advisor registered for that purpose with the Securities and Exchange Commission and any other Person

appointed by a general partner or manager (or other entity exercising management control) in respect of a limited partnership or similar entity organised for the purpose of acting as an investment fund (or directly by an entity organised for the purpose of acting as an investment fund) to provide investment advice for the benefit of such investment fund on a more than ad hoc basis;

"Business Day" means any day, other than a Saturday, Sunday or legal holiday, on which banking institutions in the Grand Duchy of Luxembourg, London (England), Frankfurt (Germany) and New York (United States of America) are all ordinarily open for business. If any time period for giving notice or taking action hereunder expires on a day which is not a Business Day, the time period shall automatically be extended to the first Business Day following such day.

"Control" means, in respect of any Person, the direct or indirect power to manage or govern such Person, or to appoint the majority of the constitution of the managing and governing bodies of such Person or a majority of the securityholders thereof, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner) and "Controlled" shall be interpreted accordingly.

"Debt Facilities" mean the Super Senior Revolving Facility, Term Facility A, Bank Guarantee Facility A, Term Facility B, Term Facility C and Bank Guarantee Facility B, each as defined in the Opco Facilities Agreement and any other debt incurred by OpHoldco or any of its Subsidiaries.

"Domiciliation Agent" means the independent Luxembourg professional services company appointed by the Company from time to time to provide certain domiciliation services to the the Company, the S.C.A. and the other members of the Group (as determined by the board of managers in good faith);

"Effective Date" means the date on which the Group shall invest, directly or indirectly in the APCOA group;

"GH Budget Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) the S.C.A. Budget Percentage, plus (ii) the Luxco2 Budget Percentage, plus (iii) the Luxco3 Budget Percentage, plus (iv) the OpHoldco Budget Percentage, in each case as applicable to such GHP Shareholder as at such date of determination. For the avoidance of doubt, the Parties acknowledge that the purpose of this definition is to provide a method for calculating each GHP Shareholder's indirect shareholding percentage of OpHoldco.

"GHP Shareholders" means, the Majority Investor, the Non-Majority Investors and any other Person (excluding any member of the Group) admitted to the S.C.A., Luxco2, Luxco3 and OpHoldco as the holder of GHP Shares after the date hereof, but does not include any Person who has ceased to be a shareholder of the relevant member of the Group.

"GHP Shares" means the S.C.A. Shares, Luxco2 Shares, Luxco3 Shares and OpHoldco Shares.

"Group" means the Company, S.C.A. and any Subsidiary of the S.C.A..

"Group Companies" means the Company, S.C.A. or any Subsidiary of the S.C.A., each a "Group Company".

"Group Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) the S.C.A. Percentage, plus (ii) the Luxco2 Percentage, plus (iii) the Luxco3 Percentage, plus (iv) the OpHoldco Percentage, in each case as applicable to such GHP Shareholder as at such date of determination. For the avoidance of doubt, the Parties acknowledge that the purpose of this definition is to provide a method for calculating each GHP Shareholder's indirect shareholding percentage of OpHoldco.

"Holdco Facilities" means the Facilities, as defined in the Holdco Facilities Agreement.

"Holdco Facilities Agreement" means any facility agreement entered into by Luxco2 as borrower, to the extent referred to in any Securityholders' Deed.

"Luxco2" means Park Luxco 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 190 288.

"Luxco2 Budget Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco2 Shares held by the SCA as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco2 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco2 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of Luxco2 Shares) agree otherwise, any Luxco2 Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any Securityholders' Deed, multiplied by (ii) one hundred percent (100%).

"Luxco2 Budget Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco2 Shares held by such GHP Shareholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco2 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco2 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of Luxco2 Shares) agree otherwise, any Luxco2 Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any

Securityholders' Deed, multiplied by (ii) one hundred percent (100%), multiplied by (iii) the OpHoldco Budget Dilution Percentage, multiplied by (iv) the Luxco3 Budget Dilution Percentage.

"Luxco2 Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco2 Shares held by the S.C.A. as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco2 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding any Luxco2 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan, multiplied by (ii) one hundred percent (100%).

"Luxco2 Percentage" means, with respect to any Securityholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco2 Shares held by such Securityholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco2 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding any Luxco2 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan, multiplied by (ii) 100%, multiplied by (iii) the OpHoldco Dilution Percentage, multiplied by (iv) the Luxco3 Dilution Percentage.

"Luxco2 Shares" means (i) any shares in the capital of Luxco2 in registered form and having the rights set out in the Relevant Articles of Luxco2, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) of this definition (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction), and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing.

"Luxco3" means Park Luxco 3 S.C.A., a société en commandite par actions organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 190 247.

"Luxco3 Budget Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco3 Shares held by Luxco2 as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco3 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco3 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of Luxco3 Shares) agree otherwise, any Luxco3 Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any Securityholders' Deed; and (3) the Warrants and any Luxco3 Shares issued on the exercise of any such Warrants, multiplied by (ii) 100%.

"Luxco3 Budget Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco3 Shares held by such GHP Shareholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco3 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco3 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of Luxco3 Shares) agree otherwise, any Luxco3 Shares issued in compliance with the preemption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any Securityholders' Deed; and (3) the Warrants and any Luxco3 Shares issued on the exercise of any such Warrants, multiplied by (ii) 100%, multiplied by (iii) the OpHoldco Budget Dilution Percentage.

"Luxco3 Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco3 Shares held by Luxco2 as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco3 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco3 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) the Warrants and any Luxco3 Shares issued on the exercise of any such Warrants, multiplied by (ii) one hundred percent (100%).

"Luxco3 Percentage" means, with respect to any Securityholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of Luxco3 Shares held by such Securityholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of Luxco3 Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any Luxco3 Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) the Warrants and any Luxco3 Shares issued on the exercise of any such Warrants, multiplied by (ii) 100%, multiplied by (iii) the OpHoldco Dilution Percentage.

"Luxco3 Shares" means (i) any shares in the capital of Luxco3 in registered form and having the rights set out in the Relevant Articles of Luxco 3, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) of this definition (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction), and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing.

"Majority Investors" shall have the meaning given to such term in any Securityholders' Deed.

"Majority Investor Director" has the meaning given in article 13.

"Majority Investor Shares" means those Shares held by the Majority Investors.

"Management Equity Plan" means the management equity plan that may be adopted by the Group for the benefit of the Group's senior management and certain executives and/or independent directors as may be determined by the Group from time to time in accordance with the parameters set out in any Securityholders' Deed.

"Non-Majority Investor" shall have the meaning given to it in any Securityholders' Deed.

"Opco Facilities Agreement" means the any facility agreement entered into by OpHoldco, to the extent referred to any Securityholders' Deed.

"OpHoldco" means APCOA Parking Holdings GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung organised under the laws of the Federal Republic of Germany, and registered with the local court of Stuttgart under HRB 726108.

"OpHoldco Budget Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of OpHoldco Shares held by Luxco3 as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of OpHoldco Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any OpHoldco Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of OpHoldco Shares) agree otherwise, any OpHoldco Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any Securityholders' Deed, multiplied by (ii) 100%.

"OpHoldco Budget Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of OpHoldco Shares held by such GHP Shareholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of OpHoldco Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any OpHoldco Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of OpHoldco Shares) agree otherwise, any OpHoldco Shares issued in compliance with the pre-emption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any Securityholders' Deed, multiplied by (ii) one hundred percent (100%).

"OpHoldco Dilution Percentage" means, as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of OpHoldco Shares held by Luxco3 as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of OpHoldco Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding any OpHoldco Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan, multiplied by (ii) one hundred percent (100%).

"OpHoldco Percentage" means, with respect to any Securityholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of OpHoldco Shares held by such Securityholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of OpHoldco Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding any OpHoldco Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan, multiplied by (ii) one hundred percent (100%).

"OpHoldco Shares" means (i) any shares in the capital of OpHoldco in registered form and having the rights set out in the Articles of OpHoldco, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) of this definition (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction), and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing.

"Person" means an individual, a partnership, a corporation,, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organisation or a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

"Relevant Articles" means the S.C.A. Articles and the articles of association (or equivalent constitutional document) of the other members of the Group, as amended from time to time.

"Restricted Purchaser" means any Person (excluding any holder of Securities as at the Effective Date and any affiliate of any holder of Securities as at the Effective Date) who is engaged, operates or holds greater than ten per cent. (10%) of the equity in, directly or indirectly, or any of whose Affiliates is engaged, operates or holds greater than ten per cent. (10%) of the equity in, directly or indirectly, any business that is of the same or substantially similar type to the business as carried out by the Group from time to time (being the provision of tailored parking solutions (including parking management services) in Europe) and which is in any material way in competition with the same.

"S.C.A." means Park Luxco S.C.A., a société en commandite par actions organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 190 272.

"S.C.A. Articles" means the articles of association of the S.C.A., as amended from time to time.

"S.C.A. Budget Percentage" means, with respect to any GHP Shareholder as at any date of determination, a percentage (equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of S.C.A. Shares held by such GHP Shareholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of S.C.A. Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding (1) any S.C.A. Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan; and (2) unless those GHP Shareholders whose applicable GH Budget Percentage is equal to seventy-five per cent. (75%) or more in aggregate (prior to the relevant issuance of S.C.A. Shares) agree otherwise, any S.C.A. Shares issued in compliance with the preemption provisions (whether the pursuant to the pre-emption arrangements or specifically excluded therefrom within the same set of pre-emption provisions) of any Securityholders' Deed, multiplied by (ii) one hundred percent (100%), multiplied by (iii) the OpHoldco Budget Dilution Percentage, multiplied by (iv) the Luxco3 Budget Dilution Percentage, multiplied by (v) the Luxco2 Budget Dilution Percentage.

"S.C.A. Percentage" means, with respect to any Securityholder as at any date of determination, a percentage equal to (i) a fraction, (x) the numerator of which shall equal the number of S.C.A. Shares held by such Securityholder as of such date of determination, and (y) the denominator of which shall equal the aggregate number of S.C.A. Shares issued and outstanding as of such date of determination, in each case excluding any S.C.A. Shares issued or transferred in connection with the Management Equity Plan, multiplied by (ii) 100, multiplied by (iii) the OpHoldco Dilution Percentage, multiplied by (iv) the Luxco3 Dilution Percentage, multiplied by (v) the Luxco2 Dilution Percentage.

"S.C.A. Shares" means (i) the ordinary shares in the capital of the S.C.A. and any other shares in the capital of the S.C.A. in registered form and having the rights set out in the S.C.A. Articles, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) of this definition (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction), and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing.

"Securities" means Shares, shareholder loans and any other equity or debt securities of or interests in any Group Company held by any Securityholder, including the Holdco Facilities but excluding the Debt Facilities.

"Securities and Exchange Commission" means the United States Securities and Exchange Commission, and includes any governmental body or agency succeeding to the functions thereof and the equivalent regulatory body of any other jurisdiction that has jurisdiction over the Securities.

"Securityholders" means the Majority Investors, the Non-Majority Investors and any other Person (excluding any member of the Group) admitted to any member of the Group as a holder of Securities after Effective Date, but does not include any Person who has ceased to be a Securityholder of any member of the Group.

"Securityholders' Deed" means any securityholders' deed that may be entered into from time to time between, among others, the Company and the Securityholders.

"Shares" means (i) the ordinary shares in the capital of the S.C.A., Luxco2 Shares, Luxco3 Shares, OpHoldco Shares and any other shares in the capital of any member of the Group in registered form and having the rights set out in the Relevant Articles, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) of this definition (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalisation, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganisation transaction), and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing

"Subsidiary" means, with respect to any Person, any corporation, limited liability company, partnership, association or other business entity of which (i) if a corporation, a majority of the total voting power of shares of stock entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by that Person or one or more of the other Subsidiaries of that Person or a combination thereof, or (ii) if a limited liability company, partnership, association or other business entity, a majority of the limited liability company, partnership or other similar ownership interests thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by any Person or one or more Subsidiaries of that Person or a combination thereof. For purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons is entitled to a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons is, or is capable of controlling, the managing director or general partner of such limited liability company, partnership, association or other business entity.

"SVP" means Strategic Value Partners, LLC or its Affiliates holding Securities from time to time.

"Transfer" means sell, transfer, assign, pledge, hypothecate or otherwise dispose of, directly or indirectly, whether with or without consideration and whether voluntarily or involuntarily or by operation of law and "Transferred" shall be interpreted accordingly.

"Warrants" means warrants of Luxco3 issued pursuant to any Securityholders' Deed.

I. Final clause - Governing law

Art. 30. Governing law.

30.1 All matters not governed by these articles of association or any Securityholders' Deed shall be determined in accordance with the Law.

30.2 The English version of these articles shall be binding.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le treize octobre.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU

1) CSPC II Acquisition Luxco S.à r.l, société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 166 367,

dûment représentée par Madame Gersende Masfayon, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2) CCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO S.à r.l, société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 138 981,

dûment représentée par Madame Gersende Masfayon, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

3) CSCP CREDIT ACQUISITION HOLDINGS LUXCO S.à r.l, société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 151 142,

dûment représentée par Madame Gersende Masfayon, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

4) CCP II ACQUISITION LUXCO S.à r.l, société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 160 175,

dûment représentée par Madame Gersende Masfayon, maître en droit, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, signées «ne varietur» par les mandataires des parties comparantes et par le notaire, resteront annexées au présent acte afin d'être soumises avec les formalités d'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») et représente l'entière du capital social de Park Luxco GP S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés luxembourgeois sous le numéro B 190.247, constituée en date du 10 septembre 2014 suivant acte reçu par Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-Les-Bains, en vois de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution Unique

L'Associé Unique décide de procéder à une modification et refonte entière des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

A. Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Dénomination.

1.1 Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Park Luxco GP S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel publique à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de son objet social.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans motif par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou autres bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estime que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, qui soient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) chacune.

5.2 Sous réserve de tout Pacte d'Associé, le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les conditions requises pour la modification des présents statuts.

5.3 La Société peut, dans la mesure et dans les conditions permises par la loi et les tout Pacte d'Associé, racheter ses propres parts sociales.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite, l'insolvabilité, ou tout autre événement similaire affectant un associé, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être délivrés par la Société sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Des cessions de parts sociales doivent être faites en fonction des normes de la Loi et doivent être sujets à des restrictions de transferts tels que prévues par tout Pacte d'Associés.

7.4 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

C. Décisions des associés

Art. 8. Décisions collectives des associés.

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés selon les dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique s'il y a lieu, et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

Art. 9. Assemblées générales des associés. Des assemblées générales des associés pourront être tenues aux lieux et heures indiqués dans les convocations correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 10. Quorum et vote.

10.1 Chaque associé détient un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts, tout Pacte d'Associés ou par la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Art. 11. Changement de nationalité. Sous réserve de toute disposition de tout Pacte d'Associés, les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'à l'unanimité.

Art. 12. Modification des statuts. Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité d'associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

D. Gérance

Art. 13. Composition du conseil de gérance.

13.1 La Société peut être gérée au minimum par trois (3) et au maximum par sept (7) gérants (à l'exception des gérants de catégorie B). Les gérants ne doivent pas obligatoirement avoir la qualité d'associé de la Société. Le conseil de gérance est composé de la manière suivante:

a) un (1) gérant de catégorie A qui peut être nommé (et révoqué) à tout moment uniquement (A) si le pourcentage du groupe SVP est supérieur ou égal à dix pourcent (10%); et si (B) le pourcentage du groupe SVP est inférieur à dix pourcent (10%), la simple majorité des Porteurs de Titres sur le fondement de leur Pourcentage de Groupe, (dénommé «Directeur de SVP»). Au regard des dispositions du paragraphe précédent, dans le cas où SVP transfère à un tiers indépendant de SVP (incluant les porteurs de titres) des titres représentant au moins dix pourcent (10%) d'un pourcentage de groupe, ce tiers indépendant a le droit d'exercer les droits de nomination (et de révocation) du Directeur de SVP comme si c'était SVP (dénommé «Remplacement SVP»);

b) un (1) gérant de catégorie A qui peut être nommé (et révoqué) à tout moment uniquement (A) si le Pourcentage total du Groupe est supérieur ou égal à quinze pourcent (15%), la simple majorité des Investisseurs Non-Majoritaire (incluant SVP, dans la mesure où SVP n'a plus le droit de désigner le Directeur de SVP conformément à l'article 13(a); et (B) si tel Pourcentage de Groupe des Investisseurs Non-Majoritaire est inférieur à quinze pourcent (15%), la simple majorité des porteurs de titres sur le fondement de leur Pourcentage de Groupe (dénommé «Directeur Investisseur Non Majoritaire»);

c) à l'exception de ce qui est prévu à l'article 14, cinq (5) gérants de catégorie A peuvent être nommés (et révoqués) à tout moment uniquement par les détenteurs de la majorité des Parts Sociales de l'Investisseur Majoritaire («Les Investisseurs Gérants Majoritaires») et

d) un nombre illimité de gérants de catégorie B qui peuvent être nommés et révoqués à tout moment uniquement par la majorité des Gérants de catégorie A, à condition que (1) nonobstant ce qui précède, aucun administrateur, dirigeant ou gestionnaire d'un Acheteur Limité ne puisse être un gérant ou être nommé au conseil de gérance de la Société ou à tout comité du Groupe et au cas où un gérant devient un administrateur, dirigeant ou gestionnaire d'un Acheteur Limité suite à leur nomination comme gérant, tel gérant doit immédiatement démissionner et la Société et les Porteurs de Titres ayant le droit de nommer un tel gérant doivent prendre toutes les mesures nécessaires afin d'enlever un tel gérant du conseil de gérance et tout conseil de gérance du Groupe de la Société (tel qu'applicable).

Art. 14. Investisseur Majoritaire. Si les Investisseurs Majoritaires cessent de détenir:

a) au moins soixante-cinq pourcent (65%) (mais continuent de détenir au moins quarante-cinq pourcent (45%)) des Parts Sociales GHP détenues par les Investisseurs Majoritaires à la Date Effective, les Investisseurs Majoritaires ont le droit de nommer pour désignation (et révocation) deux (2) gérants de catégorie A comme Directeurs Investisseurs Majoritaires en vertu de l'article 13 (c) ci-dessus,

b) au moins quarante-cinq pourcent (45%) (mais continuent de détenir au moins vingt-cinq pourcent (25%) des Parts Sociales GHP détenues par les Investisseurs Majoritaires à la Date Effective), les Investisseurs Majoritaires ont le droit de nommer pour désignation (et révocation) trois (3) gérants de catégorie A comme Directeurs Investisseurs Majoritaires en vertu de l'article 13 (c) ci-dessus; ou

c) au moins vingt-cinq pourcent (25%) des Parts Sociales GHP détenues par les Investisseurs Majoritaires à la Date Effective, les Investisseurs Majoritaires ont le droit de nommer pour désignation (et révocation) quatre (4) gérants de catégorie A comme Directeurs Investisseurs Majoritaires en vertu de l'article 13(c) ci-dessus,

Dans chaque cas, la simple majorité des Détenteurs de Titres, en fonction de leur Pourcentage de Groupe doit avoir le droit de nommer pour désignation (ou révocation) au conseil de gérance, un nombre de gérants de Catégorie A, équivalent au nombre de gérants de Catégorie A que les Investisseurs Majoritaires pouvaient nommer pour désignation (ou révocation) avant la perte de leur droit, conformément aux articles 14 et 13(c).

Art. 15. Domicile des gérants de Catégorie B. Chaque gérant de catégorie B doit résider au Luxembourg.

Art. 16. Présidence du Conseil de gérance.

16.1 Un président du conseil de gérance doit être désigné parmi les membres du conseil de gérance par vote à la majorité des gérants composant le conseil de gérance. Le Président du conseil de gérance ne doit pas avoir un vote prépondérant ou un droit de vote additionnel.

16.2 Le président du conseil de gérance préside les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance désigne temporairement un autre gérant par vote à la majorité des gérants présents ou représentés lors de la réunion.

Art. 17. Pouvoirs.

17.1 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile à l'accomplissement de son objet social, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi, par un pacte d'associés ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 18. Election, révocation et durée du mandat des gérants.

18.1 Les gérants sont élus conformément aux articles 13 et 14 par l'assemblée générale des associés qui détermine leur catégorie, leur rémunération et la durée de leur mandat.

18.2 Les gérants sont élus et peuvent être librement révoqués à tout moment, avec ou sans motif, conformément aux articles 13 et 14, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société, sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés.

Art. 19. Réunions de gérance.

19.1 Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de gérance doit être adressée aux gérants cinq (5) Jours Ouvrables au moins avant la date prévue pour la réunion; sauf en cas d'urgence, auquel cas, le président du conseil de gérance peut considérer que les intérêts du Groupe nécessitent une convocation vingt-quatre (24) heures à l'avance; le délai de convocation pourra être encore réduit mais nécessitera un vote à l'unanimité par le conseil de gérance. La convocation peut être donnée par écrit, télécopie, courrier électronique, doit contenir la date et l'heure de la réunion et préciser spécifiquement l'ordre du jour avec les points à évoquer lors de la réunion et avec tous les éléments pertinents devant être approuvés (ou des résumés des conditions matérielles) lorsqu'ils sont disponibles. Les questions qui n'auront pas été précisées dans l'ordre du jour, ou les éléments qui y sont liés, ne peuvent pas être soulevées à la réunion de gérance, à moins que les gérants l'aient accepté par écrit. La convocation peut être omise par tout gérant (pour son propre compte ou pour le compte du gérant qui lui a donné procuration) y consentant par écrit ou le spécifiant directement lors de la réunion. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour toute réunion dont le lieu et l'heure auront été déterminés dans une décision précédente adoptée par le Conseil de gérance.

19.2 Aucune convocation préalable n'est requise dans l'hypothèse où tous les gérants seraient présents ou représentés à une réunion du Conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse où des décisions écrites auraient été approuvées et signées par tous les membres du Conseil de gérance.

19.3 Toutes les résolutions votées à une réunion du conseil de gérance doivent être en premier lieu adoptées lors d'une réunion (la «Première Réunion») où une majorité des membres du conseil de gérance sont présents ou représentés; à condition que (A) les Directeurs Investisseurs Majoritaires présents ou représentés forment une majorité de gérants de catégorie A présents (ou (x) où les Investisseurs Majoritaires n'ont plus le droit de nommer une majorité des gérants de catégorie A suivant l'article 14(a) et l'article 14(b), deux Directeurs Investisseurs Majoritaires sont présents ou représentés ou (y) où l'article 14(c) s'applique, le seul Directeur Investisseur Majoritaire est présent ou représenté) et (B) le Directeur de SVP est présent ou représenté (et le Directeur Investisseur Non-Majoritaire s'il n'y a pas de Directeur de SVP désigné au conseil de gérance) (un «Quorum»). Si dans les trente (30) minutes suivant le début de la Première

Réunion, le Quorum n'est pas atteint ou si durant la Première Réunion, le quorum n'est plus atteint, la Première Réunion doit être reportée d'au moins sept (7) jours à la même heure et au même endroit («la Seconde Réunion») et une convocation écrite doit être transmise par le Président du conseil de gérance à tous les gérants par e-mail ou télécopie dans les vingt-quatre (24) heures du renvoi. Le quorum de la Seconde Réunion doit être le Quorum; à condition que les Directeurs de SVP ne soient pas obligés d'être présents ou représentés. Cette Seconde Réunion ne doit pas aborder de thèmes non-inscrits dans l'ordre du jour de la Première Réunion.

19.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent se tenir par téléconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement; à condition qu'au moins la moitié des gérants participe personnellement à la réunion au Grand-Duché de Luxembourg ou participe en utilisant des moyens de communication se trouvant au Grand-Duché de Luxembourg. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne.

Art. 20. Vote.

20.1 Chaque gérant dispose d'une voix pour chaque sujet défini par le conseil de gérance de la Société.

20.2 Le conseil de gérance doit adopter toute décision prise à une réunion par un vote affirmatif à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés ou par consentement écrit en vertu de l'article 20.5.

20.3 L'absence d'un gérant de catégorie B lors du vote entraîne l'impossibilité pour le conseil de gérance de prendre une décision.

20.4 Les gérants peuvent participer à toute réunion en désignant comme mandataire un autre gérant (par convocation écrite au conseil d'administration préalablement à la réunion du conseil de gérance). Le mandataire aura les mêmes pouvoirs que le gérant mandant. Il peut (1) voter à la fois en son nom et pour son compte et en son nom et pour le compte du gérant mandant par deux votes distincts et (2) être comptabilisé dans le quorum à la fois pour son compte et pour le compte du gérant mandant. Un manager peut représenter un ou plusieurs gérants, sous réserve que cela soit autorisé légalement.

20.5 Toute résolution permise ou requise par les présents statuts ou tout Pacte d'Associés devant être pris durant une réunion du conseil de gérance, pourra l'être sans réunion ni vote, à condition que la résolution soit signée par tous les gérants.

Art. 21. Observateur du Conseil de Gérance.

21.1 Chaque Détenteur de Titres (et ses Affiliés) dont le Pourcentage de Groupe Total est supérieur ou égal à dix pour cent (10%) doit désigner un observateur (et le révoquer) au conseil de gérance (un «Observateur»); sachant que le droit de désigner un Observateur (et sa révocation) (i) ne peut s'appliquer à SVP (ou au Remplacement SVP), dans la mesure où ce Détenteur de Titres a déjà le droit de désigner un gérant au conseil de gérance en vertu de l'article 13(a); et (ii) nonobstant ce qui précède, aucun administrateur, dirigeant ou gérant d'un Acheteur Limité ne peut être un Observateur ou avoir le droit de participer ou être présent à une réunion du conseil de gérance de la Société ou d'une Société du Groupe. Au cas où un Observateur devient administrateur, dirigeant ou gérant d'un Acheteur Limité suite à sa nomination d'Observateur, tel Observateur doit immédiatement être enlevé comme Observateur par la Société et les Détenteurs de Parts ayant ces droits envers un Observateur.

21.2 Tout Observateur désigné conformément à l'article 21 doit avoir le droit d'assister à toutes les réunions du conseil de gérance (en personne, par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de la même manière que les gérants) et de s'exprimer lors de ces réunions sans cependant avoir le droit de voter ni de déposer des résolutions. Les Observateurs doivent recevoir les convocations et les procès-verbaux de toutes les réunions auxquelles ils peuvent assister ainsi que les documents distribués aux Gérants. Ils doivent respecter la confidentialité des documents concernant le Groupe et ne peuvent être autorisés qu'à révéler des informations aux Porteurs de Titres qui ont nommé un tel Observateur, aux Affiliés, ou à un de ses associés, dirigeants, employés ou conseillers aux fins de gérance et de vérification de leur investissement dans le Groupe.

Art. 22. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; procès-verbaux des décisions du gérant unique.

22.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil de gérance doivent être signés par le président, ou en son absence, par le président temporaire et par le secrétaire (s'il en existe un), ou par deux (2) gérants présents. Toute copie ou extrait de ces procès-verbaux, à produire dans le cadre de procédures judiciaires ou autres, devra être signé(e) par le président ou par deux (2) gérants.

Art. 23. Rapports avec les tiers. La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances (i) par la signature conjointe de (a) un gérant de catégorie A qui est (x) un Directeur Investisseur Majoritaire; ou en son absence (y), un gérant de catégorie A désigné par le conseil de gérance par la majorité simple des Porteurs de Titres en fonction de leur Pourcentage de Groupe et (b) un gérant de catégorie B ou (ii) par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute(s) personne(s) à laquelle(auxelles) un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

E. Audit et surveillance

Art. 24. Commissaire - réviseur d'entreprises agréé.

24.1 Dans l'hypothèse et tant que la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine leur mandat.

24.2 Tout commissaire peut être révoqué à tout moment, sans préavis et avec ou sans motif, par l'assemblée générale des associés.

24.3 Le commissaire a un droit illimité de regard sur toutes les opérations de la Société.

24.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire est supprimée.

24.5 Le réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'assemblée générale des associés uniquement pour juste motif ou avec son accord.

Art. 25. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 26. Comptes annuels - Affectation des bénéfices.

26.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de résultat conformément à la loi.

26.2 Pour chaque exercice social, sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pourcent (5%) seront affectés sur le compte de la réserve légale de la Société. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

26.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé apporteur y consent.

26.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pourcent (10%) du capital social.

26.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

26.6 Les distributions aux associés sont faites en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 27. Acomptes sur dividendes. Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état financier intermédiaire, préparé par le conseil de gérance, et montrant que des fonds peuvent être distribués. Le montant destiné à la distribution ne doit pas dépasser les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve légalement obligatoire ou que les présents statuts n'autorisent pas à être distribués.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation.

28.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement du passif de la Société.

28.2 L'éventuel boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre des parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

H. Définitions

Art. 29. Définitions. «Affilié» est utilisé en référence à une Personne ou, (i) à une Personne Contrôlée, (ii), ou à une Personne Contrôlante, (iii), ou à une Personne exerçant un contrôle conjoint avec une autre Personne, ou (iv) à tout dirigeant ou administrateur d'une Personne; à condition qu'un fiduciaire ou son délégué, un bénéficiaire, un conseiller en placement, ou un gérant d'une autre Personne soit réputé y être affilié; que de plus (A) les deux personnes gérées ou conseillées par le même conseiller en placement, ou un gérant ou un affilié puissent être considérés comme affiliés les uns aux autres, et (B) qu'aucun membre du Groupe ne puisse être considéré comme étant un Affilié d'un Investisseur Majoritaire ou d'un Investisseur Non-Majoritaire (ou d'une Personne affiliée à celui-ci) pour les propos des présents statuts; à condition que, pour des propos de cette définition un «conseiller d'investissement» est un conseiller d'investissement affilié pour les présents propos auprès de la Securities and Exchange Commission et toute autre Personne nommée par un gérant unique ou un gérant (ou toute autre entité exerçant un rôle de gérance) en fonction du limited partnership ou une entité similaire organisée dans le but d'agir comme fonds d'investissement (ou directement par une

entité organisée dans le but d'agir comme un fonds d'investissement) de procurer du conseil d'investissement pour le bénéfice de tel fonds d'investissement ou sur une base plutôt ad hoc.

«Accord sur les Facilités de Crédit Holdco» désigne toute facilité de crédit souscrite par Luxco2 en tant qu'emprunteur, à la mesure reprise dans tout Pacte d'Associé.

«Accord sur les Facilités de Crédit Opco» désigne toute facilité de crédit souscrite par OpHoldco, à la mesure reprise dans tout Pacte d'Associé.

«Acheteur Limité» désigne toute Personne (à l'exclusion de tout porteur de Titres à la date effective et tout affilié à un détenteur de titres à la date effective) ou sa filiale qui exploitent ou détiennent plus de dix pourcent (10%) du capital, directement ou indirectement, toute entreprise de même type que l'entreprise du Groupe (étant la fourniture de solutions de stationnement adaptées (dont la gestion des services de stationnement) en Europe et étant en concurrence avec cette entreprise.

«Actionnaires-GHP» désignent les Investisseurs Majoritaires, les Investisseurs Non-Majoritaires et toute autre Personne (à l'exclusion de tout membre du Groupe) admis dans la S.C.A., la Luxco2, Luxco3 et OpHoldco comme détenteurs des parts sociales GHP après la date des présents statuts. Ne sont pas incluses les personnes ayant cessé d'être actionnaires des sociétés du Groupe.

«Actions de la S.C.A.» désignent (i) toutes actions ordinaires et autres actions sous la forme de titres nominatifs composant le capital social et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés dans les statuts de la S.C.A. et (ii) les titres et autres participations émis ou à émettre directement ou indirectement visés à la clause (i) ou les suivantes (ii)). Ces participations peuvent prendre la forme d'un dividende, d'une décision ou d'une transaction qui peut être liée à une combinaison de titres, à une recapitalisation, à une fusion, à une consolidation, à un échange, à une conversion, au rachat, ou autre transaction réorganisationnelle), ou de tout titre ou autre participation convertible en tout ce qui a été cité précédemment.

«Actions GHP» englobent les actions de la S.C.A., de Luxco2, de Luxco3 et de OpHoldco.

«Agent Domiciliataire» désigne la compagnie indépendante de services luxembourgeoise nommée par la Société afin de fournir certains services de domiciliation à la Société, à la S.C.A. et aux autres membres du Groupe (tel que déterminé de bonne foi par le conseil de gérance).

«Articles Concernés» désignent les articles applicables à la S.C.A. et les statuts (ou tout document équivalent constitutif de la société) des autres membres du Groupe,

«Autres prêteurs» désignent les Porteurs de Titres, à l'exclusion de l'Investisseur Majoritaire.

«Contrôle» signifie, à l'égard de toute Personne, le pouvoir direct ou indirect de gérer ou diriger une Personne, de désigner la majorité des membres des organes de gestion ou de direction ou la majorité des porteurs de titres, par vote, par contrat ou d'une autre manière (une société en commandite est ainsi réputée être Contrôlée par son commandité).

«Date effective» signifie la date à laquelle le Groupe investit, directement ou indirectement dans le groupe APCOA;

«Directeur Investisseur Majoritaire» a la signification donnée à l'article 13.

«Entités du Groupe» comprend une entité appartenant à la Société S.C.A. et toutes ses filiales.

«Facilités de Crédit» englobe la Facilité de crédit renouvelable Super Senior, la Ligne de crédit A, la Facilité de Crédit A, la Ligne de Crédit B, la Ligne de Crédit C et la Facilité de Crédit B, tel que définies par l'Accord sur les Facilités de Crédit Opco et de toute autre dette contractée par OpHoldco ou l'une de ses Filiales.

«Facilités Holdco» comprend les [Facilités], telles que définies par l'Accord Holdco sur les Facilités de Crédit.

«Filiale» désigne par rapport à toute Entité (société, société en commandite, association ou autre entité) (i) dont une majorité des droits de vote permette d'élire des administrateurs, des gérants ou fiduciaires est alors détenue ou Contrôlée, directement ou indirectement par la dite Entité ou (ii) s'il s'agit d'une société en commandite, association ou autre entité économique, une majorité du capital est possédée ou contrôlée directement ou indirectement par toute personne ou filiale de cette personne. Une Entité est considérée posséder une majorité des actions d'une société, société à responsabilité limitée, association ou autre entreprise si la majorité des profits ou des pertes de la société, association ou autre entreprise est attribuée à cette Entité.

«Garanties» désignent les garanties émises de Luxco3 conformément au Pacte d'Associés.

«Groupe» comprend la Société S.C.A. et toutes ses filiales.

«Investisseur Majoritaire» prend le sens donné par le Pacte d'Associés.

«Investisseur Non-Majoritaire» est toute personne désignée en tant que telle dans tout Pacte d'Associés.

«Jour Ouvrable» signifie toute journée autre que le samedi, le dimanche ou tout autre jour férié, durant laquelle les établissements bancaires au Grand-Duché de Luxembourg, à Londres (Angleterre), à Francfort (Allemagne) et à New York (Etats-Unis) sont ouverts. Si un préavis ou une mesure expire un jour non ouvrable, la date doit automatiquement être prolongée au premier jour ouvrable suivant.

«Luxco2» représente Park Luxco 2 S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège au 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 190.288.

«Luxco3» désigne Park Luxco 3 S.C.A., une société en commandite par action de droit luxembourgeois, ayant son siège au 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 190.247.

«OpHoldco» désigne la société APCOA Parking Holdings GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung régie par le droit de la République Fédérale d'Allemagne, et enregistrée au Registre de Commerce de Stuttgart sous le numéro HRB 726108.

«Pacte d'associés» signifie tout pacte entre porteurs de titres exécuté entre Porteurs de Titres et entre des Porteurs de Titres et la Société.

«Parts Sociales» désignent (i) les actions ordinaires dans le capital de la S.C.A., les parts sociales Luxco2, les actions de Luxco3, les parts sociales OpHoldco et les autres parts sociales dans le capital de tout membre du Groupe et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés dans les statuts et (ii) les titres et autres participations émis ou à émettre directement ou indirectement visés à la clause (i) ou les suivantes (ii)). Ces participations peuvent prendre la forme d'un dividende, d'une décision ou d'une transaction qui peut être liée à une combinaison de titres, à une recapitalisation, à une fusion, à une consolidation, à un échange, à une conversion, au rachat, ou autre transaction réorganisationnelle), ou de tout titre ou autre participation convertible en tout ce qui a été cité précédemment.

«Parts Sociales de l'Investisseur Majoritaire» désigne les Parts Sociales détenues par les Investisseurs Majoritaires.

«Parts Sociales Luxco2» désignent (i) toute part sociale dans le capital de Luxco2 sous la forme de titres nominatifs et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés des statuts de Luxco2, et (ii) tout titre ou autre participation émis ou susceptible d'être émis directement ou indirectement à l'égard des titres visés à la clause (i) de cette définition (ou les suivantes (ii)). Ces participations peuvent prendre la forme d'un dividende, d'une décision ou d'une transaction qui peut être liée à une combinaison de titres, à une recapitalisation, à une fusion, à une consolidation, à un échange, à une conversion, au rachat, ou autre transaction réorganisationnelle), ou de tout titre ou autre participation convertible en tout ce qui a été cité précédemment.

«Parts Sociales Luxco3» désignent (i) toute part sociale dans le capital de Luxco3 sous la forme de titres nominatifs et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés de Luxco3, et (ii) tout titre ou autre participation émis ou susceptible d'être émis directement ou indirectement à l'égard des titres visés à la clause (i) de cette définition (ou les suivantes (ii)).

désignent (i) toute part sociale dans le capital de Luxco2 sous la forme de titres nominatifs et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés des statuts de Luxco2, et (ii) tout titre ou autre participation émis ou susceptible d'être émis directement ou indirectement à l'égard des titres visés à la clause (i) de cette définition (ou les suivantes (ii)). Ces participations peuvent prendre la forme d'un dividende, d'une décision ou d'une transaction qui peut être liée à une combinaison de titres, à une recapitalisation, à une fusion, à une consolidation, à un échange, à une conversion, au rachat, ou autre transaction réorganisationnelle), ou de tout titre ou autre participation convertible en tout ce qui a été cité précédemment.

«Parts Sociales OpHoldco» désignent (i) toutes Parts Sociales dans le capital de OpHoldco sous la forme de titres nominatifs et ayant les droits énoncés dans les Articles Concernés dans les statuts de la société OpHoldco, et (ii) tout titre ou autre participation émis ou susceptible d'être émis directement ou indirectement à l'égard des titres visés à la clause (i) de cette définition (ou les suivantes (ii)). Ces participations peuvent prendre la forme d'un dividende, d'une décision ou d'une transaction qui peut être liée à une combinaison de titres, à une recapitalisation, à une fusion, à une consolidation, à un échange, à une conversion, au rachat, ou autre transaction réorganisationnelle), ou de tout titre ou autre participation convertible en tout ce qui a été cité précédemment.

«Personne» désigne un particulier, une association, une société, une sàrl, une association, une S.C.A., une fiducie, une coentreprise, un organisme non constitué en société ou une entité gouvernementale ou tout département, organisme ou subdivision politique de celle-ci.

«Porteurs de titres» désignent les Investisseurs Majoritaires, les Investisseurs Non Majoritaires et toute autre personne (excepté tout membre du groupe) ayant été admis comme porteur de titres après la Date Effective. Cela exclut les personnes qui ne sont plus des porteurs de titres.

«Pourcentage de Budget Luxco2» désigne, à l'égard de tout Actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre d'actions Luxco2 détenues par cet actionnaire GHP et à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total d'actions Luxco2 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toute action Luxco2 émise ou transférée conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des actions Luxco2) de tout Pacte d'Associé ou à toute action Luxco2 émise en conformité avec les dispositions relatives au droit de pré-emption, multiplié par (ii) cent pourcents (100%), multiplié par (iii) le Pourcentage de Dilution du Budget OpHoldco, multiplié par (iv) le Pourcentage de Dilution du Budget Luxco3.

«Pourcentage de Budget Luxco3» désigne, à l'égard de tout Actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales Luxco3 détenues par cet actionnaire GHP et à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales Luxco3 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toute actions

Luxco3 émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des Parts Sociales Luxco3) ou à toutes actions Luxco3 émises en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption, multiplié par (ii) cent pourcents (100%), multiplié par (iii) le Pourcentage de Dilution du Budget OpHoldco.

«Pourcentage de Budget OpHoldco» désigne, à l'égard de tout actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales OpHoldco détenues par cet actionnaire GHP et à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales OpHoldco émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toutes parts sociales OpHoldco émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des Parts Sociales OpHoldco) ou à toute action OpHoldco émise en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption de tout Pacte d'Associés, multiplié par (ii) cent pourcents (100%).

«Pourcentage de Budget de la S.C.A.» désigne, à l'égard de tout Actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre d'Actions de la S.C.A. détenues par cet actionnaire GHP et à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales de la S.C.A. émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toutes Parts Sociales de la S.C.A. émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des actions de la S.C.A.) ou à toute action de la S.C.A. émise en conformité avec les dispositions actions relatives au droit de préemption de tout Pacte d'Associés, multiplié par (ii) 100, multiplié par (iii) le Pourcentage de Dilution du Budget OpHoldco, multiplié par (iv) le Pourcentage de Dilution du Budget Luxco3, multiplié par (v) le Pourcentage de Dilution du Budget de Luxco2.

«Pourcentage de Dilution du Budget Luxco2» désigne, à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre d'actions Luxco2 détenues par la S.C.A. à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total d'actions Luxco2 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toute action Luxco2 émise ou transférée conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pour cent (75%) ou plus au total (avant l'émission des actions Luxco2) ou à toute action Luxco2 émise en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption d'un Pacte d'Associés, multiplié par (ii) cent pourcents (100%).

«Pourcentage de Dilution du Budget Luxco3» désigne à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre d'Actions Luxco3 détenues par Luxco2 à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total d'Actions Luxco3 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toutes Actions Luxco3 émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des Actions Luxco3) ou à toute action Luxco3 émise en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption, de tout Pacte d'Associés; et (3) des Bons de souscription et toute action Luxco3 émise dans l'exercice de ces Bons, multiplié par (ii) cent pourcents (100%).

«Pourcentage de Dilution du Budget OpHoldco» désigne, à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales OpHoldco détenues par Luxco3 à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales OpHoldco émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toutes parts sociales OpHoldco émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des actionnaires GHP dont le Pourcentage de Budget GH applicable est égal à soixante-quinze pourcent (75%) ou plus au total (avant l'émission des Parts Sociales OpHoldco) ou à toutes Parts Sociales OpHoldco émise en conformité avec les dispositions relatives au droit de préemption de tout Pacte d'Associés, multiplié par (ii) cent pourcents (100%).

«Pourcentage de Dilution Luxco2» désigne, à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de parts sociales Luxco2 détenues par la S.C.A. à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de parts sociales Luxco2 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion de toute part sociale Luxco2 émise ou transférée conformément au Régime d'Actionariat de la Direction, multiplié par (ii) cent pourcents (100%).

«Pourcentage de Dilution Luxco3» désigne à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre des Parts Sociales Luxco3 détenues par Luxco2 à ladite date d'évaluation, au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales Luxco3 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toute part sociale Luxco3 émise ou transférée conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) les Bons de souscription et toute action Luxco3 émise dans l'exercice de ces Bons, multiplié par (ii) cent pourcents (100%).

«Pourcentage de Dilution OpHoldco» désigne, à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales OpHoldco détenues par Luxco3 à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales OpHoldco émises et en circulation

à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion de toutes parts sociales OpHoldco émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction, multiplié par (ii) cent pourcents (100%).

«Pourcentage de la S.C.A.» désigne un pourcentage égal (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de parts sociales S.C.A. détenues par les porteurs de titres à une date déterminée, et au dénominateur (y) le dénominateur qui doit correspondre au nombre total de parts sociales S.C.A. émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction, multiplié par (ii) cent pourcents (100%), multiplié par (iii) le Pourcentage de dilution OpHoldco, multiplié par (iv) le Pourcentage de dilution Luxco3, multiplié par (v) le Pourcentage de dilution Luxco2.

«Pourcentage de Budget GH» signifie, à l'égard de tout Actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal (i) au Pourcentage du Budget de la S.C.A., plus (ii) au Pourcentage du Budget de Luxco2, plus (iii) au pourcentage du Budget de Luxco3, plus (iv) au Pourcentage du Budget de OpHoldCo, dans chaque cas, applicable à cet actionnaire GHP et à cette date d'évaluation. Les Parties reconnaissent que cette définition a pour but de fournir une méthode de calcul du le pourcentage d'actions indirectes détenues par un actionnaire de OpHoldco.

«Pourcentage du Groupe» signifie, à l'égard de tout actionnaire GHP et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal (i) au Pourcentage de la S.C.A., plus (ii) de Luxco2, plus (iii) de Luxco3, plus (iv) de OpHoldCo, dans chaque cas, applicable à cet Actionnaire GHP et à cette date d'évaluation. Les Parties reconnaissent que cette définition a pour but de fournir une méthode de calcul du pourcentage d'actions indirectes détenues par un actionnaire de OpHoldco.

«Pourcentage Luxco2» désigne, à l'égard de tout Porteur de titres et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales Luxco2 détenues par ce porteur de titres à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales Luxco2 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion de toute action Luxco2 émise ou transférée conformément au Régime d'Actionariat de la Direction, multiplié par (ii) cent pourcents (100%), multiplié par (iii) le Pourcentage de Dilution OpHoldco, multiplié par (iv) le Pourcentage de Dilution Luxco3.

«Pourcentage Luxco3» désigne à l'égard de tout Porteur de Titres et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales Luxco3 détenues par ce Porteur de Titres à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales Luxco3 émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion (1) de toutes Parts Sociales Luxco3 émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction; et (2) des Bons de souscription et toute action Luxco3 émise dans l'exercice de ces Bons, multiplié par (ii) cent pourcents (100%), multiplié par (iii) le Pourcentage de Dilution OpHoldco.

«Pourcentage OpHoldco» désigne, à l'égard de tout Porteur de Titres et à toute date d'évaluation, un pourcentage égal à (i) une fraction, au numérateur (x) qui doit correspondre au nombre de Parts Sociales OpHoldco détenues par ce Porteur de Titres à ladite date d'évaluation, et au dénominateur (y) qui doit correspondre au nombre total de Parts Sociales OpHoldco émises et en circulation à ladite date d'évaluation, dans chaque cas à l'exclusion de toutes Parts Sociales OpHoldco émises ou transférées conformément au Régime d'Actionariat de la Direction, multiplié par (ii) cent pourcents (100%).

«Régime de l'Actionariat de la Direction» correspond au régime pouvant être adopté par le Groupe au bénéfice de l'équipe dirigeante du Groupe et/ou de certains directeurs indépendants pouvant être déterminés par le Groupe conformément aux dispositions énoncées dans le Pacte d'Associés.

«S.C.A.» désigne Park Luxco S.C.A., une société en commandite par action de droit luxembourgeois, ayant son siège au 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 190.272.

«Securities and Exchange Commission» désigne la Securities and Exchange Commission américaine, et inclut toute entité gouvernementale ou agence succédant à des fonctions de celle-ci et toute entité réglementaire identique dans toute autre juridiction qui a compétence sur les Titres.

«Statuts de la S.C.A.» désignent les statuts de la S.C.A. applicables.

«SVP» désigne Strategic Value Partners, LLC ou ses Affiliés détenant des Titres de temps en temps.

«Titres» désigne les parts sociales, les prêts d'actionnaires, les autres investissements ou dettes les participations financières dans le groupe porté par tout porteur de titres incluant les Facilités Holdco excluant les Facilités de dettes.

«Transférer» désigne la vente, le transfert, la cession, l'hypothèque ou tout autre mécanisme direct ou indirect, avec ou sans contrepartie, volontaire ou non, prévu par la loi.

«Transféré» doit être interprété en conséquence.

I. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 30. Loi applicable.

30.1 Pour tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts ou tout Pacte d'Associé, les associés se réfèrent aux dispositions de la Loi.

30.2. La version anglaise de ces statuts a force de loi entre les parties.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande du comparant que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu à la personne du comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit/ lesdits personne du comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. MASFAYON et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 octobre 2014. Relation: LAC/2014/49269. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Référence de publication: 2014173968/1143.

(140199025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Nereo Finance S.à r.l., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 117.917.

In the year two thousand fourteen on the thirty-first of October.

Before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

The company of Italian Law Orion S.r.l., having its registered office at I-73100 Lecce, via Marco Biagi 26, registered with the trade and companies' register of Lecce under the number 03677510756 (the Sole Shareholder),

being the sole shareholder of Nereo Finance S.à r.l., having its registered office at L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 117917 (NIN 2014 2455 278),

incorporated by deed of the notary Jean SECKLER, residing in Junglinster, on the 11th of July 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1760 of September 20, 2006, and which articles of incorporation have been amended as follows:

- by deed of the notary Christine DOERNER, residing in Bettembourg, on the 4th of March 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 755 of April 2009;

- by deed of the undersigned notary on the 21st of October 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder is hereby represented by Peggy Simon, notary's clerk, residing in Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed *in varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, as represented above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder holds one hundred percent (100%) of the share capital of the Company, and consequently may deliberate upon the matters set forth below;

II. that the Sole Shareholder shall resolve on the following:

1. Closing of the current financial year of the Company on the date of this deed (being October 31, 2014) and approval of the balance sheet of the Company as of October 31, 2014;

2. Transfer of the registered office, principal establishment, central administration and place of effective management of the Company from the Grand-Duchy of Luxembourg to Italy, with effect as of the date of registration of the Company in Italy without the Company being dissolved but, on the contrary, with full corporate and legal continuance;

3. Transformation of the Company into a limited liability company under Italian law (S.r.l.), upon the transfer, with modification of the corporate denomination of the Company from "Nereo Finance S.à r.l." to "Nereo Finance S.r.l.", and complete restatement of the articles of association of the Company so as to conform them with Italian law;

4. Confirmation that the Company will, upon transfer and change of nationality, remain the owner of all its assets and liabilities without discontinuity or limitations, including from a tax perspective;

5. Acknowledgment of the resignation of the managers of the Company and granting of discharge (*quitus*) to them for the performance of their respective mandates;

6. Appointment of the new director;

7. Empowerment and authorisation of the current managers, each acting individually, in order to perform, in the Grand Duchy of Luxembourg, all actions and formalities in connection with the transfer of the registered office, principal establishment, place of effective management and central place of administration of the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to Italy;

8. Empowerment and authorisation of the newly appointed director,

in order to complete the transfer of the registered office, principal establishment place of effective management and central place of administration of the Company from Luxembourg to Italy and to accomplish all steps, formalities and procedures necessary or required to finalise the transfer in accordance with Italian law, including without limitation, the authority to proceed to the amendment to the Company's articles of association for the purposes of compliance with Italian law;

9. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to close the current financial year of the Company on the date of this deed (being October 31, 2014). After the presentation of the balance sheet of the Company as of October 31, 2014 which has been prepared in accordance with Luxembourg accounting law and principles, the Sole Shareholder resolves to approve the balance sheet. This balance sheet, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached hereto to be registered with the present deed.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office, principal establishment, place of effective management and central place of administration of the Company, without any change to the legal personality of the Company, from the Grand-Duchy of Luxembourg to Lecce, Italy with effect from the date of the entry of this notarial deed with the Lecce Companies' Register (the Effective Date).

As a result of such transfer, the Company will adopt Italian nationality and henceforth be subject to Italian law, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance.

Third resolution

As a result of the second resolution, the Sole Shareholder resolves to transform, with effect from the Effective Date, the Company, currently existing as a limited liability company under Luxembourg law, into a limited liability company under Italian law (S.r.l.), and to amend the articles of association of the Company accordingly to the extent necessary so as to conform them to Italian law and as they are reproduced in the French version of the present deed.

The Company will further change its corporate denomination from "Nereo Finance S.à r.l." into "Nereo Finance S.r.l."; it being acknowledged that the corporate purpose of the Company, its duration and corporate capital shall not be amended.

It is understood that the legal requirements set forth under Italian law for the adoption of the restated articles of association in accordance with Italian law need to be accomplished.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to confirm that the Company will, upon transfer and change of nationality, remain the owner of all its assets and liabilities without any limitations or discontinuity, including from a tax perspective. The Company will thus continue to own all its assets and liabilities incurred or entered into before the transfer and change of nationality.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to accept the resignation of the managers of the Company (being Mr. Eric VANDERKERKEN, Mrs. Valérie WESQUY and David RAVIZZA), with effect from the Effective Date and to give them discharge (quitus) for the performance of their respective mandate, from the date of their respective appointment to the Effective Date.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint, with effect from the Effective Date, the following persons as directors of the Company in accordance with Italian law until the the date on which the shareholders' meeting to approve the financial statements related to the financial year in which the directors are appointed is held:

- Mr. MONTINARI DARIO, born on the 27th of September 1968 à Lecce (Italy) residing at Lecce, Piazza Libertini, 10 cap 73100 (Italie).

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolves to empower and authorise the current managers of the Company Nereo Finance S.à r.l. (being Mr. Eric VANDERKERKEN, Mrs. Valérie WESQUY and David RAVIZZA), each acting individually, in order to

perform, in the Grand Duchy of Luxembourg, all actions and formalities in connection with the transfer of the registered office, principal establishment, place of effective management and central place of administration of the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to Italy, including, without limitation attending to the closing of any bank accounts of the Company, it being noted that such authorisation shall continue to exist after the Effective Date (to the extent necessary).

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to empower and authorise the newly appointed director of the Company (as identified in the Sixth Resolution above), in order to complete the transfer of the registered office, principal establishment place of effective management and central place of administration of the Company from Luxembourg to Italy and to accomplish all steps, formalities and procedures necessary or required to finalise the transfer in accordance with Italian law, including, without limitation, the authority to proceed to the amendment to the Company's articles of association for the purposes of compliance with Italian law.

Estimate of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2.000.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

No further business being brought before the meeting, the Meeting is closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le trente-et-un octobre

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

La société de droit italien Orion S.r.l., avec siège social à I-73100 Lecce, via Marco Biagi 26, inscrite au registre de commerce de Lecce sous le numéro 03677510756 (l'Associé Unique),

étant l'associé unique de Nereo Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois de Luxembourg, dont le siège social est établi au Luxembourg, 26-28 Rives de Clausen L-2165 immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117917 (NIN 2014 2455 278),

constituée suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 11 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1760 du 20 septembre 2006, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire Christine DOERNER, de résidence à Bettembourg, en date du 4 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 755 du 7 avril 2009;

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 octobre 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique est ici représenté par Peggy Simon, cleric de notaire, de résidence professionnelle à Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante ainsi que le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient cent pour cent (100%) du capital social de la Société, et peut par conséquent délibérer sur les points définis ci-dessous;

II. que l'Associé Unique décidera ce qui suit:

1. Clôture de l'exercice social actuel de la Société à la date de cet acte (le 31 octobre 2014) et approbation du bilan de la Société au 31 octobre 2014;

Transfert du siège social, de l'établissement principal, du lieu de direction effective et de l'administration centrale de la Société du Grand-Duché de Luxembourg en Italie, avec effet à la date d'immatriculation de la Société en Italie, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique;

2. Transformation de la Société en une société à responsabilité limitée de droit italien (S.r.l.) dès le transfert, avec modification de la dénomination sociale de la Société de «Nereo Finance S.à r.l.» en «Nereo Finance S.r.l.» et refonte complète des statuts de la Société afin de les rendre conformes à la législation italienne;

3. Confirmation que tout l'actif et le passif de la Société restera, suite au transfert et au changement de nationalité, la propriété de la Société sans discontinuité ni restriction, y compris d'un point de vue fiscal;

4. Prise d'acte de la démission des gérants de la Société et décharge (quitus) accordée pour l'exécution de leur mandat respectif;

5. Nomination du nouveau gérant unique;

6. Pouvoir et autorisation accordés aux gérants actuels, chacun d'eux agissant individuellement, afin d'effectuer au Grand-Duché de Luxembourg, tous les actes et formalités relatifs au transfert du siège social, de l'établissement principal, du lieu de direction effective et de l'administration centrale de la Société du Grand-Duché de Luxembourg en Italie;

7. Pouvoir et autorisation accordés au nouveau gérant, afin d'achever le transfert du siège social, de l'établissement principal, du lieu de direction effective et de l'administration centrale de la Société de Luxembourg en Italie et d'accomplir toutes les démarches, formalités et procédures nécessaires ou requises pour finaliser le transfert conformément au droit italien, y compris sans limitation, l'autorité de modifier les statuts de la Société afin de les rendre conformes à la législation italienne; et

8. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de clôturer l'exercice social actuel de la Société à la date de cet acte (31 octobre 2014). Après présentation du bilan de la Société au 31 octobre 2014 qui a été préparé conformément aux lois et principes comptables luxembourgeois, l'Associé Unique décide d'approuver le bilan. Ce bilan, après avoir été signé ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé aux présentes pour être enregistré avec le présent acte.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social, l'établissement principal, le lieu de direction effective et l'administration centrale de la Société, sans modification de la personnalité juridique de la Société, du Grand-Duché de Luxembourg en Italie, à Lecce, à compter de la date d'enregistrement du présent acte notarié auprès du Registre des Sociétés de Lecce (la Date d'Effet).

En conséquence de ce transfert, la Société adoptera la nationalité italienne et sera dorénavant soumise à la législation italienne, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique.

Troisième résolution

En conséquence de la deuxième résolution, l'Associé Unique décide, à compter de la Date d'Effet, de transformer la Société existant actuellement sous la forme d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois en une société à responsabilité limitée de droit italien (S.r.l.) et, si nécessaire, de modifier les statuts de la Société afin de les rendre conformes à la législation italienne.

La Société changera par ailleurs sa dénomination sociale de «Nereo Finance S.à r.l.» en «Nereo Finance S.r.l.», étant entendu que l'objet social, sa durée, son capital social ne seront pas modifiés.

Les statuts en langue italienne sont de la teneur suivante:

STATUTO

1. Denominazione. E' costituita a sensi e per gli effetti di cui agli articoli 2463 e seguenti del codice civile una società a responsabilità limitata con un unico socio, sotto la seguente denominazione:

“Nereo Finance S.r.l.”

Potrà essere ricostituita in qualsiasi momento la pluralità dei soci.

Ai sensi dell'articolo 2250 quarto comma del codice civile, finché la società avrà un unico socio, negli atti e nella corrispondenza verrà così indicata:

“Nereo Finance S.r.l. Società con unico socio”

2. Sede. La società ha sede nel Comune di Lecce, all'indirizzo risultante dalla apposita iscrizione eseguita presso il registro delle Imprese a sensi dell'art. 111-ter disposizioni di attuazione del codice civile.

L'Organo Amministrativo ha facoltà di istituire e di sopprimere ovunque unità locali operative (ad esempio succursali, filiali o uffici amministrativi senza stabile rappresentanza) ovvero di trasferire la sede sociale nell'ambito del Comune sopra indicato; spetta invece all'assemblea dei soci deliberare la istituzione di sedi secondarie o il trasferimento della sede in Comune diverso da quello sopra indicato.

3. Oggetto. La società, nel rispetto di quanto statuito dall'art. 12, comma 3, d.m. 17 febbraio 2009, n. 29, ha per oggetto l'acquisto, la gestione e la disposizione di interessenze e partecipazioni in altre società ed enti di qualsivoglia natura, non nei confronti del pubblico.

Ai fini del raggiungimento dell'oggetto sociale, la società potrà altresì:

- a) svolgere attività finanziarie, mobiliari, immobiliari e commerciali;
- b) concedere fidejussioni, avalli e prestare garanzie reali e personali anche per debiti di terzi.

Tutte le suddette attività dovranno essere svolte nei limiti e nel rispetto delle disposizioni di legge vigenti ed è in particolare escluso l'esercizio nei confronti del pubblico di ogni attività qualificata dalla normativa vigente come attività finanziaria nonché di ogni attività riservata agli iscritti in albi professionali.

La società può altresì svolgere direttamente, nell'interesse delle società partecipate o delle controllate, ogni attività connessa o accessoria rispetto all'attività propria o a quelle delle partecipate o controllate medesime.

A tal fine la società può, in particolare, compiere a favore delle società partecipate o controllate ogni opportuna operazione, ivi inclusa la concessione di finanziamenti o di garanzie reali e personali anche per debiti di terzi.

4. Durata. La durata è fissata al 31 dicembre 2050, salvo proroga od anticipato scioglimento.

5. Domicilio dei soci. Il domicilio dei soci per i loro rapporti con la società è quello risultante dal libro dei soci, a tal fine eletto ovvero, ove la società non adotti tale libro, quello risultante dalle periodiche comunicazioni al registro delle imprese, cui gli amministratori sono tenuti ai sensi di legge.

6. Capitale - Finanziamenti. Capitale sociale

Il capitale è di euro 1.000.000,00 (un milione).

Ai sensi dell'art. 2464 c.c. possono essere conferiti in società tutti gli elementi dell'attivo suscettibili di valutazione economica.

Aumento del capitale sociale

Il capitale potrà essere aumentato a pagamento (mediante nuovi conferimenti in denaro o in natura) o a titolo gratuito (mediante passaggio a capitale di riserve o di altri fondi disponibili) in forza di deliberazione dell'assemblea dei soci da adottarsi con le maggioranze previste per la modifica del presente Statuto.

La deliberazione di aumento del capitale sociale non può essere attuata fin quando i conferimenti precedentemente dovuti non siano stati integralmente eseguiti.

In tutti i casi di aumento del capitale sociale a pagamento spetta ai soci il diritto di sottoscriverlo in proporzione alla partecipazione da ciascuno già posseduta, salvo che la decisione dei soci, riguardante l'aumento, con eccezione del caso di cui all'art. 2482-ter, non preveda, espressamente, la destinazione dell'aumento stesso a terzi soggetti; in tale ultimo caso ai soci che non consentono alla decisione spetta il diritto di recesso di cui all'art. 2473 c.c.

Il diritto di sottoscrizione preferenziale non spetta nel caso in cui le partecipazioni debbano essere liberate mediante conferimenti in natura.

Nel caso di aumento gratuito la quota di partecipazione di ciascun socio resta immutata.

Riduzione del capitale sociale

Il capitale potrà essere ridotto nei casi e con le modalità di legge mediante deliberazione dell'Assemblea dei soci da adottarsi con le maggioranze previste per la modifica del presente Statuto.

In caso di riduzione del capitale per perdite, può essere omesso il preventivo deposito presso la sede sociale dei documenti di cui all'articolo 2482 bis secondo comma del codice civile, qualora consti il consenso unanime di tutti i soci espresso in assemblea e tale rinuncia risulti dal relativo verbale.

La deliberazione di riduzione del capitale sociale mediante rimborso ai soci può essere eseguita soltanto nel rispetto del termine e delle modalità previste dall'articolo 2482 secondo comma del codice civile.

Finanziamenti dei soci

I finanziamenti dei soci potranno essere effettuati nel rispetto delle norme in vigore e delle deliberazioni del Comitato Interministeriale per il Credito ed il Risparmio e sempre che ricorrano i requisiti che non facciano considerare detti finanziamenti attività di raccolta del risparmio, ai sensi della normativa in materia bancaria e creditizia.

I finanziamenti concessi dai soci sono a titolo completamente gratuito, in deroga alla presunzione stabilita dall'art. 1282 del codice civile, salva diversa decisione assembleare.

I versamenti dei soci in conto capitale sono, in ogni caso, infruttiferi di interessi.

Emissione di titoli di debito

La società può emettere titoli di debito ai sensi dell'art. 2483 del codice civile.

La decisione relativa all'emissione dei titoli di debito è attribuita alla competenza dei soci.

7. Partecipazione sociale e sua circolazione. I diritti sociali spettano ai soci in misura proporzionale alla partecipazione da ciascuno vantata. Tuttavia, per decisione unanime dei soci, potranno essere attribuiti a singoli soci particolari diritti riguardanti l'amministrazione della società o la distribuzione degli utili. La modificazioni di tali pattuizioni, una volta assunta, sarà possibile soltanto con il consenso unanime dei soci.

Le partecipazioni sociali sono liberamente trasferibili per successione o per atto tra vivi.

8. Decisioni dei soci. I soci decidono sulle materie loro riservate dalla legge e da questo statuto nonché sugli argomenti che uno o più amministratori o tanti soci che rappresentino almeno un terzo del capitale sociale sottopongono alla loro approvazione.

I soci in mora nell'esecuzione dei conferimenti non possono partecipare alle decisioni dei soci.

Il voto del socio vale in misura proporzionale alla sua partecipazione al capitale sociale.

Le decisioni dei soci possono essere adottate mediante deliberazione assembleare ai sensi dell'art. 2479-bis c.c. ovvero mediante consultazione scritta o sulla base del consenso espresso per iscritto.

Le decisioni dei soci devono essere adottate in forma assembleare nelle materie di cui all'art. 2479, comma 2, nn. 4) e 5) c.c. e nelle altre materie eventualmente previste dal presente atto ovvero quando lo richiedano uno o più amministratori o tanti soci che rappresentino almeno la metà del capitale sociale.

Consultazione scritta o consenso espresso per iscritto

Nel caso in cui la decisione dei soci possa essere adottata mediante consultazione scritta tra i soci o sulla base del consenso espresso per iscritto, dai documenti sottoscritti, anche separatamente, da ciascun socio, devono risultare con chiarezza l'argomento oggetto della decisione ed il consenso alla stessa.

Le decisioni dei soci fuori dal metodo assembleare sono assunte con il voto favorevole di tanti soci che rappresentino la maggioranza del capitale sociale, salvo che il presente statuto non richieda per determinate materie maggioranze diverse.

Assemblea dei soci

Convocazione L'assemblea è convocata mediante avviso inviato al domicilio di ciascun socio almeno otto giorni prima di quello fissato per l'adunanza o, se inviato successivamente, ricevuto almeno cinque giorni prima.

L'avviso di convocazione deve essere inviato con lettera raccomandata, ovvero con qualsiasi altro mezzo idoneo ad assicurare la prova dell'avvenuto ricevimento.

L'avviso dovrà contenere l'indicazione del giorno, dell'ora e del luogo della riunione nonché l'elenco dettagliato degli argomenti da trattare. Avvenuta la convocazione, l'assemblea si reputerà deserta ove, allo scadere di un'ora da quella fissata nell'avviso, non sia possibile per il presidente constatare la valida costituzione per mancanza del quorum minimo.

Sono valide le assemblee totalitarie di cui all'ultimo comma dell'art. 2479-bis del codice civile, anche con intervenuti dislocati in più luoghi audio/video collegati.

Rappresentanza

Il socio può farsi rappresentare in assemblea mediante delega scritta, da conservarsi agli atti della società, a norma di legge.

Luogo di riunione L'assemblea si riunisce presso la sede sociale ovvero o in qualsiasi altro luogo, anche all'estero,, secondo quanto stabilito nell'avviso di convocazione.

Video e teleconferenza

L'assemblea può svolgersi con interventi dislocati in più luoghi, contigui o distanti, audio/video collegati a condizione che siano rispettati il metodo collegiale e i principi di buona fede e di parità di trattamento dei soci, ed in particolare a condizione che:

a) sia consentito al presidente dell'assemblea, anche a mezzo del proprio ufficio di presidenza, di accertare l'identità e la legittimazione degli intervenuti, regolare lo svolgimento della adunanza, constatare e proclamare i risultati della votazione;

b) sia consentito al soggetto verbalizzante di percepire adeguatamente gli eventi assembleari oggetto di verbalizzazione;

c) sia consentito agli intervenuti di partecipare alla discussione ed alla votazione simultanea sugli argomenti all'ordine del giorno;

d) vengano indicati nell'avviso di convocazione (salvo che si tratti di assemblea totalitaria) i luoghi audio/video collegati a cura della società, nei quali gli intervenuti potranno affluire, dovendosi ritenere svolta la riunione nel luogo ove saranno presenti il presidente ed il soggetto verbalizzante.

Quorum costitutivi e deliberativi

L'assemblea è validamente costituita, qualunque sia l'argomento da trattare, con la presenza di tanti soci rappresentanti, nel complesso, più della metà del capitale sociale e delibera, validamente, con lo stesso quorum, salvo che per le delibere aventi ad oggetto le modificazioni del presente Statuto, nei quali è richiesto il voto favorevole di tanti soci che rappresentino almeno il 75% del capitale sociale.

Sono valide le assemblee totalitarie ai sensi di legge.

Presidenza

La presidenza dell'assemblea compete al presidente del consiglio di amministrazione e, in caso di assenza od impedimento del presidente, nell'ordine, al vice presidente e all'amministratore delegato, se nominati.

Qualora né gli uni né gli altri possano o vogliano esercitare tale funzione gli intervenuti designano a maggioranza assoluta del capitale rappresentato il presidente fra i presenti.

L'assemblea nomina un segretario, anche non socio.

Le deliberazioni dell'assemblea devono risultare dal verbale firmato dal presidente e dal segretario.

Nei casi di legge ed inoltre quando il presidente dell'assemblea lo ritenga opportuno il verbale viene redatto da un notaio.

Sistemi di votazione

Le deliberazioni sono prese per alzata di mano a meno che la maggioranza richieda l'appello nominale.

E' escluso, in ogni caso, il voto a scrutinio segreto.

9. Amministrazione. L'amministrazione della società è affidata, in base a quanto stabilito dai soci con decisione assunta in sede di nomina:

- ad un amministratore unico, ovvero
- ad un consiglio di amministrazione composto da due o più membri, ovvero
- a due o più amministratori con poteri congiunti, disgiunti o da esercitarsi a maggioranza;

Gli amministratori possono essere anche non soci ed ai componenti dell'organo amministrativo non si applica il divieto di concorrenza di cui all'art. 2390, Cod. Civ..

Quando la società è amministrata da un consiglio di amministrazione composto da due membri, in caso di disaccordo fra gli stessi sulla revoca del consigliere delegato, o in caso di decadenza, per qualsiasi motivo, di uno di essi, si intenderà decaduto l'intero consiglio.

I consiglieri, se nominati, durano in carica fino a rinuncia o revoca o per quel determinato periodo stabilito in sede di elezione, essi sono rieleggibili.

Norme di funzionamento del consiglio di amministrazione

Qualora l'amministrazione sia affidata ad un consiglio di amministrazione, il funzionamento del consiglio di Amministrazione è così regolato:

Poteri del consiglio e rappresentanza della società Il Presidente del consiglio di amministrazione ed il Vice Presidente, se nominato, hanno la rappresentanza generale della società.

Il potere di gestione generale, per il compimento di tutti gli atti di ordinaria e straordinaria amministrazione, senza limitazione alcuna, è attribuito collegialmente al consiglio, il quale deciderà sul compimento dell'atto.

Il consiglio di amministrazione potrà deliberare l'attribuzione di deleghe ad un comitato esecutivo, composto da alcuni suoi membri, ovvero ad uno o più consiglieri, prevedendo, di volta in volta, le modalità esplicative dei poteri gestori e di rappresentanza spettanti agli amministratori delegati. In ogni caso agli amministratori delegati non potrà essere attribuito alcuno dei poteri e delle attività non delegabili per legge.

Il Presidente o l'Amministratore delegato - quest'ultimo nell'ambito dei poteri delegati - daranno esecuzione all'esterno alla decisione consiliare, rappresentando la società verso i terzi, anche senza bisogno di apposita investitura in sede di deliberazione.

Decisioni

Qualora nessun amministratore si opponga, le decisioni del consiglio di amministrazione possono essere assunte fuori dal metodo collegiale, mediante consultazione o consenso scritto, con decisione che dovrà risultare, anche da atti separati, nella forma scritta e comunque in modo tale che dai documenti sottoscritti dagli amministratori risultino con chiarezza l'argomento oggetto della decisione ed il consenso alla stessa.

Ove anche uno solo dei membri del consiglio non sia d'accordo sulla deroga al metodo collegiale ed in ogni altro caso in cui, per legge o per volontà, i consiglieri adottino il metodo collegiale per l'assunzione della decisione gestoria, il consiglio dovrà funzionare secondo le disposizioni che seguono.

Convocazione e riunione

Il Consiglio si riunisce nel luogo indicato nell'avviso di convocazione (nella sede sociale o altrove) tutte le volte che il Presidente o chi ne fa le veci lo giudichi necessario, o quando ne sia fatta richiesta dalla maggioranza degli Amministratori in carica.

Di regola la convocazione è fatta almeno tre giorni liberi prima della riunione ovvero un giorno prima, in caso di urgenza.

Le adunanze del consiglio di amministrazione e le sue deliberazioni sono valide anche senza formale convocazione, quando intervengono tutti i consiglieri ed i sindaci effettivi in carica.

Le riunioni di consiglio sono presiedute dal Presidente e, in caso di sua assenza o impedimento, dal Vice Presidente, qualora sia stato nominato, o, in mancanza anche di quest'ultimo, dal Consigliere designato dal Consiglio stesso.

Il consiglio può radunarsi per videoconferenza, a condizione che tutti i partecipanti possano essere identificati, sia loro consentito di seguire la discussione, di intervenire in tempo reale alla trattazione degli argomenti affrontati, di esaminare, ricevere e trasmettere documenti. L'adunanza si considera tenuta nel luogo in cui si trovano il Presidente e il Segretario.

Deliberazioni

Per la validità delle deliberazioni del consiglio è necessaria la presenza della maggioranza degli amministratori in carica.

Le deliberazioni si prendono a maggioranza assoluta degli intervenuti. In caso di parità di voti prevale il voto del Presidente.

Verbalizzazioni

Le deliberazioni del consiglio di amministrazione devono risultare da verbali che, trascritti su apposito libro tenuto a norma di legge, vengono firmati da chi presiede e dal segretario nominato di volta in volta anche tra estranei al consiglio.

10. Compenso degli amministratori. Agli Amministratori spetta il rimborso delle spese sostenute per ragioni del loro ufficio.

I soci possono inoltre assegnare agli amministratori un compenso da determinarsi con decisione valida fino a modifica, nonché determinare un'indennità per la cessazione dalla carica e deliberare l'accantonamento per il relativo fondo di quiescenza. Si applica altresì l'articolo 2389, terzo comma, del codice civile.

11. Organo di controllo e revisione legale dei conti. Nei casi previsti dall'articolo 2477 secondo comma codice civile ed in tutti i casi in cui sia comunque obbligatorio per legge, deve essere nominato l'organo di controllo previsto dall'articolo 2477 codice civile, costituito da un solo membro effettivo, in possesso dei requisiti richiesti dalle disposizioni di legge vigenti in materia, che dura in carica per tre esercizi.

Il funzionamento dell'organo di controllo è regolato dalle disposizioni vigenti in materia di società per azioni.

Il suddetto organo di controllo, se in possesso dei requisiti previsti dall'articolo 2409 bis codice civile, esercita inoltre la revisione legale dei conti.

Nei casi in cui non sia obbligatoria la nomina dell'organo di controllo di cui al precedente paragrafo, l'assemblea può nominare, quale organo incaricato di effettuare la revisione legale dei conti, un Revisore iscritto nell'apposito Registro, in carica per tre esercizi; il Revisore dovrà altresì essere nominato in tutti i casi in cui la sua nomina sia obbligatoria per legge.

12. Esercizio sociale - Bilanci. L'esercizio sociale si chiude al 31 dicembre di ogni anno. Alla fine di ogni esercizio l'organo amministrativo provvede, in conformità alle prescrizioni di legge, alla formazione del bilancio sociale.

Il bilancio di esercizio deve essere presentato ai soci per l'approvazione entro centoventi giorni dalla chiusura dell'esercizio, ovvero entro centottanta giorni, qualora ricorrano le condizioni previste dall'ultimo comma dell'art. 2364 del codice civile.

13. Utili e acconti sui dividendi. Utili

L'utile netto di bilancio distribuibile è soltanto quello realmente conseguito e risultante dal bilancio regolarmente approvato.

Non può farsi luogo a ripartizione di utili ove si verifichi una perdita del capitale sociale, finché il capitale non sia reintegrato o ridotto in misura proporzionale.

L'assemblea che approva il bilancio decide sulla distribuzione degli utili ai soci.

Dagli utili netti annuali deve essere dedotta, in ogni caso e preliminarmente rispetto alla eventuale distribuzione, una somma corrispondente alla ventesima parte degli stessi da destinarsi a riserva legale, fino a quando quest'ultima non abbia raggiunto il quinto del capitale sociale, ovvero, se la riserva è discesa al di sotto di questo importo, fino alla reintegrazione della stessa.

Acconti sui dividendi

Il Consiglio di amministrazione può deliberare la distribuzione di acconti sui dividendi, nei limiti e con le modalità stabilite dalla legge.

14. Scioglimento e liquidazione. Lo scioglimento anticipato volontario della società è deliberato dall'Assemblea dei soci con le maggioranze previste per la modifica del presente Statuto.

Nel caso di cui al precedente comma, nonché verificandosi una delle altre cause di scioglimento previste dall'art. 2484 codice civile ovvero da altre disposizioni di legge o dal presente Statuto, l'Assemblea con apposita deliberazione da adottarsi sempre con le maggioranze previste per la modifica del presente Statuto, dispone:

- il numero dei liquidatori e le regole di funzionamento del collegio in caso di pluralità di liquidatori;
- la nomina dei liquidatori, con indicazione di quelli ai quali spetta la rappresentanza della società;
- i criteri in base ai quali deve svolgersi la liquidazione;
- i poteri dei liquidatori;
- gli atti necessari per la conservazione del valore dell'impresa.

Ove non stabilito diversamente all'atto della nomina, i liquidatori hanno tutti i poteri previsti dall'art. 2489 codice civile.

La società può in ogni momento revocare lo stato di liquidazione ai sensi dell'articolo 2487 ter codice civile con deliberazione dell'assemblea presa con le maggioranze richieste per le modificazioni del presente Statuto. Al socio dissenziente spetta il diritto di recesso.

15. Recesso ed esclusione. Recesso

I soci hanno diritto di recedere dalla società nei soli casi previsti dalla legge e dal presente statuto, in ogni caso nei tempi, con le modalità e con i diritti di legge.

Esclusione

Non sono previste cause di esclusione.

16. Rinvio. Per quanto non previsto nel presente statuto valgono le norme di legge in materia di società a responsabilità limitata.

Il est entendu que les formalités prévues par la législation italienne pour l'adoption de ces statuts modifiés conformes à la législation italienne devront être accomplies.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de confirmer que la Société demeurera, suite au transfert et au changement de nationalité, propriétaire de l'ensemble de son actif et passif, sans limitation ni discontinuité, y compris d'un point de vue fiscal. La Société continuera dès lors d'être propriétaire de tout son actif et passif encourus ou nés avant le transfert et le changement de nationalité.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter la démission des gérants de la Société (soit Monsieur Eric VANDERKERKEN, Madame Valérie WESQUY et Monsieur David RAVIZZA) à compter de la Date d'Effet et de leur accorder pleine et entière décharge (quitus) pour l'exécution de leur mandat respectif, depuis la date de leur nomination respective jusqu'à la Date d'Effet.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de nommer avec effet à la Date d'Effet, la personne suivante en tant que gérant unique de la Société conformément au droit italien jusqu'à la date à laquelle l'assemblée de l'associé unique approuvant les comptes annuels relatifs à l'exercice social durant lequel le gérant unique est nommé soit tenue:

- Monsieur MONTINARI DARIO, né le 27 septembre 1968 à Lecce (Italie) domiciliant à Lecce, Piazza Libertini, 10 cap 73100 (Italie).

Septième résolution

L'Associé Unique décide de donner pouvoir et autorité aux gérants actuels de la Société Nereo Finance S.R.L. (soit Monsieur Eric VANDERKERKEN, Madame Valérie WESQUY et Monsieur David RAVIZZA), chacun agissant individuellement, afin d'effectuer au Grand-Duché de Luxembourg, tous les actes et formalités relatifs au transfert du siège social, de l'établissement principal, du lieu de direction effective et de l'administration centrale de la Société du Grand-Duché de Luxembourg en Italie, ceci incluant sans limitation la fermeture de tout compte bancaire de la Société, étant entendu que cette autorisation continuera à être opérante après la Date d'Effet.

Huitième résolution

L'Associé Unique décide de donner pouvoir et autorité au gérant unique nouvellement nommé de la Société (identifié à la Sixième Résolution), afin d'achever le transfert du siège social, de l'établissement principal, du lieu de direction effective et de l'administration centrale de la Société de Luxembourg en Italie et d'accomplir toutes les démarches, formalités et procédures nécessaires ou requises pour finaliser le transfert conformément au droit italien, y compris sans limitation, l'autorité de modifier les statuts de la Société pour les besoins de conformités à la législation italienne.

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ deux mille Euros (EUR 2.000.-).

Aucun autre sujet n'étant à discuter lors de l'assemblée, l'Assemblée est terminée.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Echternach.

Et après lecture faite à la partie comparante, la partie comparante a signé avec le notaire, le présent acte original.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 04 novembre 2014. Relation: ECH/2014/2109. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 06 novembre 2014.

Référence de publication: 2014173929/472.

(140198445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Doedijns International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.
R.C.S. Luxembourg B 162.699.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of November
before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Doedijns International S.à r.l.", (here after "the Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, incorporated by deed enacted on July 29, 2011, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 162.699 and which bylaws have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated on September 13, 2011, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated November 15, 2011, Nr 2780.

The meeting is presided by Mrs. Catherine Dessoay, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Véronique Petit, "employée privée", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Transfer of the registered office from Luxembourg to Leudelange with effective date as at October 20, 2014;
2. Amendment of article 4, first paragraph of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to transfer the registered office from L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, to L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, with effective date as at October 20, 2014.

Second resolution:

The meeting decides to amend article 4, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

" **Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Leudelange, Grand-Duchy of Luxembourg."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at about EUR 500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatorze, le trois novembre

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Doedijns International S.à r.l.", ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, ci-après «la Société», constituée suivant acte reçu le 29 juillet 2011, RCS Luxembourg B numéro 162.699, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 13 septembre 2011 du notaire soussigné, publié au Mémorial C N° 2780 du 15 novembre 2011.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Dessoy, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Véronique Petit, employée privée, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III. La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange avec effet au 20 octobre 2014.

2. Modification subséquente de l'article 4, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer au L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, avec effet au 20 octobre 2014.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 4, 1^{er} alinéa des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** Le siège social est établi dans la ville de Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société, s'élève à environ EUR 500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, V. PETIT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 4 novembre 2014. Relation: LAC/2014/51504. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL

Référence de publication: 2014173586/87.

(140198678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

HSA International 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 156.051.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of November.

before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "HSA International 2 S.à r.l. (in liquidation)", (here after "the Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, incorporated by deed enacted on 7 October 2010, R.C.S. Luxembourg number B 156 051 and which bylaws have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated on December 7, 2010, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated 29 January 2011, Nr 185.

The meeting is presided by Mrs. Catherine Dessoy, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Véronique Petit, "employée privée", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Transfer of the registered office from Luxembourg to Leudelange with effective date as at October 20, 2014;
2. Amendment of article 4, first paragraph of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to transfer the registered office from L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, to L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, with effective date as at October 20, 2014.

Second resolution:

The meeting decides to amend article 4, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

“ **Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Leudelange, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at about EUR 500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatorze, le trois novembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "HSA International 2 S.à r.l. (en liquidation volontaire)", ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, ci-après «la Société», constituée suivant acte reçu le 7 octobre 2010, RCS Luxembourg B numéro 156 051, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 7 décembre 2010 du notaire soussigné, publié au Mémorial C N° 185 du 29 janvier 2011.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Desso, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Véronique Petit, employée privée, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III. La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange avec effet au 20 octobre 2014.
2. Modification subséquente de l'article 4, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer au L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, avec effet au 20 octobre 2014.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 4, 1^{er} alinéa des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** Le siège social est établi dans la ville de Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société, s'élève à environ EUR 500.-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, V. PETIT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 4 novembre 2014. Relation: LAC/2014/51495. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I.THILL.

Référence de publication: 2014173769/88.

(140198514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

La Tour d'Ivoire S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 182.467.

L'an deux mille quatorze, le vingt-septième jour du mois d'octobre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de la société anonyme, qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial au sens des dispositions de la loi du 11 mai 2007, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg "LA TOUR D'IVOIRE S.A. SPF", établie et ayant son siège social à L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 182467, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 156 du 17 janvier 2014,

et dont les statuts (les "Statuts") n'ont plus été modifiés depuis.

L'Assemblée est présidée par Madame Virginie PIERRU, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

La Présidente désigne Madame Monique GOERES, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, comme secrétaire.

L'Assemblée choisit Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, comme scrutateur.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation volontaire;
2. Décharge accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs;
3. Nomination de Monsieur Stéphane WARNIER en tant que liquidateur en vue de la liquidation volontaire de la Société;
4. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et détermination de la procédure de mise en liquidation de la Société;
5. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre de actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide avec effet immédiat de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'à la date des présentes.

L'Assemblée décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les administrateurs de la Société pour la période débutant à la date de constitution de la Société et se terminant à ce jour et de renoncer à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des administrateurs résultant de leur gestion de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Stéphane WARNIER, employé privé, né à Watermael-Boitsfort (Belgique), le 25 mars 1966, demeurant professionnellement à L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès, en tant que liquidateur (le "Liquidateur") de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

L'Assemblée décide également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'Assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

L'Assemblée décide également de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

L'Assemblée décide en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux actionnaires de la Société, conformément à l'article 148 de la Loi.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à neuf cent soixante-dix euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparantes, connues du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdites comparantes ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. PIERRU, M. GOERES, C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 octobre 2014. LAC/2014/50627. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Référence de publication: 2014173841/85.

(140199105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Kwintet International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 112.469.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of November
before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of “Kwintet International S.à r.l.”, (here after “the Company”), a “société à responsabilité limitée”, having its registered office at L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, incorporated by deed enacted on November 7, 2005, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 112.469 and which bylaws have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated on July 8, 2009, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated August 18, 2009, Nr 1587.

The meeting is presided by Mrs. Catherine Dessoy, “avocat à la Cour”, residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d’Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Véronique Petit, “employée privée”, residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d’Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Transfer of the registered office from Luxembourg to Leudelange with effective date as at October 20, 2014;
2. Amendment of article 4, first paragraph of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to transfer the registered office from L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, to L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, with effective date as at October 20, 2014.

Second resolution:

The meeting decides to amend article 4, first paragraph of the articles of association in order to give it the following content:

“ **Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Leudelange, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at about EUR 500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L’an deux mille quatorze, le trois novembre

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit

l’assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée “Kwintet International S.à r.l.”, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, ci-après «la Société», constituée suivant acte reçu le 7 novembre 2005, RCS Luxembourg B numéro 112.469, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 8 juillet 2009 du notaire soussigné, publié au Mémorial C N° 1587 du 18 août 2009.

L'assemblée est présidée par Maître Catherine Dessoy, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Véronique Petit, employée privée, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III. La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de la société de Luxembourg à Leudelange avec effet au 20 octobre 2014.

2. Modification subséquente de l'article 4, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer au L-3364 Leudelange, 1 rue de la Poudrerie, avec effet au 20 octobre 2014.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 4, 1^{er} alinéa des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** Le siège social est établi dans la ville de Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société, s'élève à environ EUR 500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, V. PETIT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 4 novembre 2014. Relation: LAC/2014/51499. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014173818/87.

(140198585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Multi Business Consultant S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7593 Beringen, 11A, Am Sprangert.

R.C.S. Luxembourg B 48.409.

L'an deux mille quatorze, le trois novembre.

Pardevant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

A COMPARU:

Monsieur Manuel LEAL PEREIRA PINTO, indépendant, né à Oliveira de Azemeis (Portugal), le 2 mars 1967, demeurant à L-7593 Beringen, 11A, Am Sprangert.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I. Que Madame Maria Joao LAGES LOPES, sans état particulier, née à Sao Joao Baptista (Portugal), le 18 décembre 1968, demeurant à L-7593 Beringen, 11A, Am Sprangert, propriétaire d'une (1) part sociale d'une valeur nominale de MILLE ancien FRANCS LUXEMBOURGEOIS (1000,-LUF) de la société à responsabilité limitée «MULTI BUSINESS CONSULTANT S.à.r.l.», immatriculée au registre de commerce et des sociétés, sous le numéro B 48.409 avec siège social à L-1867 Howald, 3, rue Ferdinand Kuhn, constituée suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Camille HELLINCKX, alors notaire de résidence à

Luxembourg, en date du 26 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 480, en 1994 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Hesperange, en date du 15 février 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 885, le 16 novembre 2001, a cédé et transporté avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date d'une cession de parts datée du 15 octobre 2014, UNE (1) part sociale à Monsieur Manuel LEAL PEREIRA PINTO, prénommé.

Que les modalités de la prédite cession de parts ont fait l'objet d'une convention séparée entre parties.

Que conformément à l'article 8 des statuts, l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2014 a donné son agrément à la prédite cession de parts.

Que les copies de la prédite convention de cession de parts et de la prédite assemblée générale extraordinaire, après avoir été signées «Ne Varietur» par le comparant et le notaire instrumentaire, resteront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

II. Que suite à la prédite cession de parts Monsieur Manuel LEAL PEREIRA PINTO est l'associé unique de la société «MULTI BUSINESS CONSULTANT S.à r.l.».

Qu'il s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il s'entend par ailleurs dûment convoqué et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1867 Howald, 3, rue Ferdinand Kuhn à L-7593 Beringen, 11A, Am Sprangert.

Deuxième résolution

En conséquence de la décision qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts qui se lira désormais comme suit:

« **Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Mersch.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts.

Quatrième résolution

L'associé décide de modifier l'article 6 des statuts afin de refléter tant la cession de parts que la suppression de la valeur nominale des parts et constate la conversion de la monnaie d'expression du capital social de FRANCS LUXEMBOURGEOIS en EURO au 1^{er} janvier 2002.

L'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit (€ 12.394,68) Euros, représenté par cinq cents (500) parts sans valeur nominale.»

Intervention

Monsieur Manuel LEAL PEREIRA PINTO, prénommé, agissant en sa qualité de gérant unique déclare accepter expressément la prédite cession de parts au nom et pour compte de la société et dispense le cédant de la faire notifier à la société, le tout conformément à l'article 1690 du Code Civil.

DONT ACTE, fait et passé à Beringen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, qualité et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. LEAL PEREIRA PINTO, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 4 novembre 2014. Relation: MER/2014/2322. Reçu soixante quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME.

Beringen, le 10 novembre 2014.

Référence de publication: 2014173925/67.

(140198681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Red Diamond Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 159.475.

—
Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 24 octobre 2014

1. Monsieur Seth HOROWITZ a démissionné de son mandat de gérant de classe A avec effet au 24 octobre 2014.
2. Monsieur William BURKHARDT, administrateur de sociétés, né dans l'Illinois (Etats-Unis d'Amérique) le 8 avril 1963, demeurant professionnellement à 1450 Broadway, NY 10018 New York (Etats-Unis d'Amérique), a été nommé comme gérant de classe A pour une durée indéterminée avec effet au 24 octobre 2014.

Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Red Diamond Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014172308/17.

(140196613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Guardian Automotive-E S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 16.110.874,52.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, Zone Industrielle Potaaschberg.

R.C.S. Luxembourg B 39.475.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société tenue le 1^{er} novembre 2014

L'assemblée générale a décidé comme suit:

1/ De prendre acte et d'accepter la démission des personnes suivantes:

- Monsieur Albert FRANCK, Administrateur et Administrateur Délégué de la société, avec effet au 1^{er} novembre 2014.
- Monsieur Gabor HAKALY, Administrateur de la société, avec effet au 1^{er} novembre 2014.
- Monsieur Michael Thomas MORRISON, Administrateur de la société, avec effet au 1^{er} novembre 2014.

2/ De nommer les personnes suivantes:

- Madame Lori HINES, née le 4 novembre 1963 à Ohio, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle située au 7200, Centennial Boulevard, Nashville, Tennessee, 37209, Etats-Unis d'Amérique, en qualité d'Administrateur de la société avec effet au 1^{er} novembre 2014 et ce pour une durée déterminée qui prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2015.

- Monsieur Seiji KONISHI, né le 27 février 1963 à Ube, Yamaguchi Japon, ayant son adresse professionnelle située au 7200, Centennial Boulevard, Nashville, Tennessee, 37209, Etats-Unis d'Amérique, en qualité d'Administrateur de la société avec effet au 1^{er} novembre 2014 et ce pour une durée déterminée qui prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2015.

- Monsieur Toru OGAWA, né le 26 mars 1961 à Setagaya, Tokyo, Japon, ayant son adresse professionnelle située au 7200, Centennial Boulevard, Nashville, Tennessee, 37209, Etats-Unis d'Amérique, en qualité d'Administrateur de la société avec effet au 1^{er} novembre 2014 et ce pour une durée déterminée qui prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2015.

- Monsieur James SHEPHERD, né le 8 mars 1954 à Michigan, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle située au 7200, Centennial Boulevard, Nashville, Tennessee, 37209, Etats-Unis d'Amérique, en qualité d'Administrateur de la société avec effet au 1^{er} novembre 2014 et ce pour une durée déterminée qui prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2015.

- Monsieur Okamura SHINICHI, né le 9 septembre 1963 à Ube, Yamaguchi, Japon, ayant son adresse professionnelle située au 1 Op der Ahlkerrech, Zone Industrielle Potaaschberg, L-6776 Grevenmacher, Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la société avec effet au 1^{er} novembre 2014 et ce pour une durée déterminée qui prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2015.

3/ De renommer les personnes suivantes en qualité d'Administrateurs de la société, avec effet au 1^{er} novembre 2014 et ce pour une durée déterminée qui prendra fin lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui sera tenue en 2015:

- Monsieur Albert FRANCK, né le 20 août 1951 à Esch/Alzette, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle située au 1 Op der Ahlkerrech, Zone Industrielle Potaaschberg, L-6776 Grevenmacher, Luxembourg.

- Monsieur Michael Thomas MORRISON, né le 9 janvier 1959 à Michigan, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle située à Harmon Road, Auburn Hills, Michigan, 48326, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vanessa Lorreyte
Le Mandataire

Référence de publication: 2014172904/45.

(140197724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2014.

Acsmf (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 189.850.

Par résolutions prises en date du 20 octobre 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Jill Silverman, avec adresse professionnelle au 9, West 57th Street, 41st Floor, 10019 New York, Etats-Unis, au mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

2. Acceptation de la démission de Shari Silverman épouse Verschell, avec adresse professionnelle au 9, West 57th Street, 10019 New York, Etats-Unis de son mandat de gérant de classe A, avec effet au 17 octobre 2014;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2014.

Référence de publication: 2014173434/15.

(140198644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

SD Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9176 Niederfeulen, 35, route de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 169.512.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2014174088/10.

(140198546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

SCHMITZ - parts & more sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9678 Nothum, 23, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 141.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nothum, le 10 novembre 2014

Signature.

Référence de publication: 2014174086/10.

(140199278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Seldom (Luxembourg), SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 137.030.

Le Bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014174091/10.

(140198929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.
